

Québec se passera d'un plan national d'assurance-santé

LE DEVOIR

TEMPERATURE
Nébulosité variable—Moins froid
Averses légères et intermittentes
Minimum 30
Maximum 48
Gracieuseté de
Shearer Lumber Mtl.

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Aujourd'hui
L'Eglise célèbre la fête de
ST-EVARISTE

VOL. XLVI — No. 244

MONTREAL, MERCREDI, 26 OCTOBRE 1955

5 sous le numéro

Hausse des billets de tramway à Montréal

Deux pour 25 sous — La nouvelle sera annoncée officiellement, le 3 novembre prochain

par Marcel THIVIERGE

La Commission de Transport de Montréal a décidé de hausser les prix des billets de tramway. Les billets se vendront 2 pour 25 sous au lieu de 3 pour 30 sous, qui est le tarif actuel. Cette nouvelle sera annoncée officiellement, jeudi, le 3 novembre, aux maires des municipalités métropolitaines. En effet, ils ont été convoqués pour ce jour au bureau du président de la Commission, M. Arthur Duperron.

D'après sa charte, la Commission n'a de conseils à demander à personne pour décider d'une hausse ou d'une baisse de tarif. Un porte-parole officiel de la Commission explique que l'exploitation des tramways à Montréal a entraîné, au cours des huit premiers mois de l'année financière 1955, un déficit de \$958,033.32.

Il n'y a pas si longtemps, en novembre 1951, les billets se vendaient 4 pour 25 sous. En décembre de la même année, la Commission portait son tarif à 3 pour 25. La dernière augmentation date de 1953 alors que les usagers des tramways ont été obligés de payer leurs billets 3 pour 30 sous.

La Commission aura beau jeu pour exiger la nouvelle hausse: un déficit de près de \$1,000,000., des augmentations de salaire à ses employés syndiqués qui se chiffrent à \$1,250,000 par année, l'amélioration de son service, si l'on peut appeler amélioration le remplacement des tramways par des autobus, etc. . .

Le seul recours qu'auront les municipalités pour parer à cette hausse de tarif sera d'en appeler à la Régie des Services publics de la Province de Québec.

D'après sa charte, il paraît que la Commission n'est même pas obligée de déposer des documents devant cette Régie. Evidemment, elle en déposera, si on lui en demande. . .

De toute façon, les Montréalais doivent se préparer à cette hausse. On leur dira qu'à Toronto, à Washington, et à New-York, les usagers des tramways paient leurs billets 2 pour 25 sous. Quant au service qu'ils reçoivent c'est une autre affaire. . .



Son premier voyage en hélicoptère — Le gouverneur général du Canada, le très hon. Vincent Massey, a fait hier son premier voyage en hélicoptère alors qu'il survola la capitale canadienne pendant vingt minutes. On le voit ici, souriant sur le siège du co-pilote, en compagnie du commandant F. W. H. Bradley. Le gouverneur a qualifié l'envolée "d'aussi douce que possible". L'appareil doit transporter aujourd'hui l'amiral britannique Lord Mountbatten d'Ottawa à Windsor, Ontario, pour une conférence avec le vice-amiral E. R. Mainguy, chef de la Marine canadienne.

Mendès - France ouvre la lutte

PARIS (Reuters) — M. Pierre Mendès-France a vigoureusement inauguré sa campagne électorale, sera pas dupé par le suprême il veut reprendre la présidence du Conseil des ministres, mais cette fois à la tête d'une puissante coalition de gauche.

Dans un article publié hier matin en première page du quotidien "L'Express", M. Mendès-France reproche amèrement au gouvernement d'avoir déposé un projet de loi fixant à la première quinzaine de décembre la date des élections anticipées. C'est-à-dire sept mois avant la fin du mandat parlementaire de l'Assemblée Nationale.

Du reste, dans certains milieux, il ne fait pas de doute que M. Edgar Faure a voulu ainsi compromettre l'éventuel succès de la campagne que M. Mendès-France se proposait de mener au cours des mois d'hiver.

PREMIERE NEIGE

QUEBEC (PC) — Il a neigé pour la première fois de la saison à Québec mardi. Un fort vent a poussé la légère neige poudreuse dans les rues de la cité. On a rapporté que la chute de neige fut plus forte dans le comté de Portneuf.

Curieusement, MM. Faure et Mendès - France sont tous deux chefs du parti radical-socialiste et, jusqu'en mars dernier, avaient travaillé côte à côte sous le régime Mendès.

M. Faure a justifié sa décision d'avancer la date des élections en invoquant la gravité de la situation en Afrique du Nord.

Mais, outre les partisans de M. Mendès-France, d'autres groupements sont opposés au projet de loi Faure. Ils considèrent que des élections anticipées favoriseraient les communistes par suite du mécontentement qui règne au sein du peuple en raison du rappel des réservistes.

Deux morts violentes hier matin

Un technicien de 32 ans a été électrocuté hier matin alors qu'il travaillait à des expériences sur un nouvel appareil à haut voltage, pour le compte de la Compagnie R.C.A. Victor, 811 rue de la Fréderic-Beader, 700 boul. Crémazie, originaire d'Indianapolis et habitant le Canada depuis 1953. La respiration artificielle et l'usage de l'oxygène se sont avérés inefficaces et M. Beader a succombé quelques heures après l'accident.

M. Gustave Paquin, 34 ans, 7 rue Bord-du-lac à Beaconsfield, a perdu la vie tôt hier matin dans un malheureux accident. Au moment où il s'engageait dans le rond-point de Dorval, M. Paquin a perdu la maîtrise de son volant et est allé s'écraser sur un des piliers de ciment du rond-point. Lui-même a été tué sur le coup alors que ses deux passagers ont été blessés. L'un gravement et l'autre légèrement. Mlle Louise Houle, 40 ans, de Pointe-Claire, a été transportée à l'hôpital dans un état grave. M. Bernard Rothen, 6642 ouest rue Sherbrooke, a subi que quelques égratignures.

La lutte contre la pègre à Toronto

Vingt témoins seront d'abord entendus à huis clos

TORONTO (PC) — Les représentants de la couronne ont introduit une clause peu utilisée du code criminel hier, dans leur dernière phase pour poursuivre les présumés tenanciers d'un "empire" dans le district des taudis du bas de la ville de Toronto.

Derrière les portes closes, un tribunal spécial a entendu 20 témoins de la couronne qui seront appelés à témoigner lors des procédures intentées contre quatre hommes de Toronto.

Les témoins ont été requis de le faire sous serment devant le juge de paix Crawford W. Guest. Ces personnes pourront être poursuivies pour parjure si leur témoignage diffère de celui qu'elles donneront lorsque la cause sera entendue au procès.

La police a dit que huit des témoins, dont trois femmes, ont rendu témoignage hier. L'inspecteur de police Ellsworth Walker a déclaré cependant que leurs

noms ne seront pas rendus publics à cause d'une "peur distincte de représailles".

Les prévenus

Les quatre hommes détenus depuis le vaste raid de lundi matin sont les frères Charles et William Ingwer, Steve Feron et Linus Coghlan. Ils ont été écroués conjointement lundi matin sous 23 accusations d'avoir tenu un lupanar.

Les représentants de la couronne ont dit qu'il se peut que le nombre des accusations soit porté à 92. Tout dépendra des témoignages rendus hier. Aucun des quatre détenus n'a assisté à l'audience d'hier. Les autorités ont spécifié que les témoignages d'hier ont été entendus en vertu de la section 440 du code criminel. Cette section stipule qu'un juge de paix qui reçoit une information, doit en-

Les tenanciers

Ces maisons appartendraient à Mme Johanna Nemeth de Panama et New-York, Feron, Charles Ingwer et Coghlan seraient ses agents. Le raid de lundi matin faisait suite à une enquête que poursuivaient depuis juin dernier les officiers de la moralité et à une série d'articles publiés dans le Toronto Telegram, dans lesquels on mentionnait les noms de Mme Nemeth, de Feron et Charles Ingwer.

Une autre compagnie augmente le prix de son papier-journal

L'International Paper Sales au montant généralement en cours à ce moment-là dans les autres régions desservies par la compagnie.

En marge de cette augmentation, Vernon E. Johnson, président de la compagnie-mère, Canadian International Paper, a signalé aujourd'hui que c'était la première rajustement des prix depuis le 29 mai 1952.

M. Johnson a ajouté que cette modique augmentation est justifiée et suffira à absorber seulement une partie de l'accroissement dans le coût de la main-d'œuvre, l'électricité et les matériaux dans la période de trois ans et demi depuis la dernière augmentation dans le prix du papier-journal.

Prodige d'administration domestique

Un père adoptif fait vivre 36 enfants avec \$55 par semaine

Six sont arrivés en fin de semaine... et il en attend d'autres

BOWMANVILLE (PC) — Trente-huit personnes vivent dans une maison de ferme de huit chambres à même un revenu hebdomadaire d'un peu plus de \$55, a-on appris hier.

C'est là le revenu de Bert Whyte, un employé de la compagnie General Motors.

Avec sa femme Bertha, tous deux sont les parents de 34 enfants en nourrice en plus de leurs deux enfants, sur leur propre maison de ferme, à l'ouest d'ici.

Depuis sept ans, le couple génère a reçu des jeunes de tous les âges. Ils étaient pauvres quand ils ont commencé et leurs dettes ont plus considérables que jamais.

En fin de semaine dernière, six autres enfants sont arrivés et d'autres sont attendus. Mais le couple d'âge moyen ne se plaint pas. Tous deux disent que c'est leur devoir de chrétiens de venir en aide aux enfants et ils n'ont jamais fermé leur porte à un enfant dans le besoin.

Mme Whyte dit qu'elle n'a pas d'objection à faire 35 lits par jour, à préparer la boîte à repas de douze enfants d'âge scolaire, à laver 300 couches en même temps ou à mélanger la pâte pour cuire des centaines de pains et de beignes.

Les Whyte ne reçoivent d'allocation familiale que pour leurs deux enfants. Du salaire hebdomadaire de \$55 de M. Whyte, il faut acheter 14 pintes de lait et une douzaine de pains quotidiennement. Quelques parents leur font parvenir de petits chèques de temps à

DOLBEAU (PC) — Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a écarté mardi la possibilité de la participation de la province de Québec à un plan national d'assurance-santé et a déclaré que le système de l'assistance publique qui existe dans la province est mieux adapté à sa population.

Avis aux employés municipaux

Le secrétaire du Syndicat national des employés municipaux de Montréal, M. Georges Olivier, nous prie de communiquer à tous les membres du syndicat l'avis suivant:

L'Assemblée générale qui doit avoir lieu jeudi à 6.30 h. sera tenue au Centre social de la Fraternité des Policiers de Montréal, 480 rue Gifford coin Berri et non à la Salle de l'Apostolat liturgique, comme il a été annoncé plus tôt.

M. Duplessis a exprimé ces vœux dans un discours qui a suivi la bénédiction de l'hôpital Hôtel-Dieu dans cette ville du Lac St-Jean.

Ses remarques constituaient en quelque sorte une réponse à M. Georges Villeneuve, député libéral de Roberval, qui a parlé quelques minutes avant M. Duplessis.

M. Villeneuve a dit qu'un programme d'assurance-santé s'impose pour les gens de classe moyenne et que ce programme pourrait respecter les besoins particuliers du Québec. Actuellement, seuls les riches et les pauvres peuvent se permettre l'hospitalisation.

Le député a exprimé l'espoir qu'un terrain d'entente soit trouvé bientôt en vue de l'établissement de l'assurance-santé.

Système à conserver

M. Duplessis est opposé à l'adoption d'un plan d'assurance qui ne conviendrait pas à la province de Québec.

Nos hôpitaux constituent une assurance-santé en eux-mêmes, dit-il, sans quoi les mots assurance et santé ne vont pas ensemble. On ne peut assurer la santé, a-t-il ajouté.

Le public devrait se souvenir que le gouvernement ne peut tout faire. Nous avons maintenant un système qui nous convient. En vertu de ce système, l'assistance publique, le gouvernement québécois dépense \$76,000,000 par année.

M. Duplessis déclare que les maladies les plus graves à l'heure actuelle ne sont pas physiques, mais morales. Il signale particulièrement l'absence du sens de la responsabilité personnelle.

Les hôpitaux du Québec sont généralement dirigés par des congrégations religieuses et dispensent

Le projet du bill de Montréal a été déposé à Québec, hier

Le bill de Montréal qui sera soumis au comité des bills privés de la prochaine Législature comptera une cinquantaine d'articles. Hier soir, un émissaire de la ville de Montréal s'est rendu à Québec avec le projet de bill qui sera déposé aujourd'hui chez le greffier du comité des bills privés M. Massu Fortier.

Le premier projet compte 31 articles mais l'on croit que le comité exécutif aura d'ici la fin de semaine une quinzaine d'autres amendements à la charte à présenter.

On sait que cette année Montréal aura en fait deux bills. Le premier visera à faire approuver par Québec la charte refondue et le second comportera les amendements à cette charte.

Ces amendements seront soumis au conseil municipal lors de la séance du 15 novembre. Les principaux concernent:

1) Les égouts: La Cité veut organiser le système d'égouts avec droit de se servir de tout cours d'eau naturel ou verbalisé pour y déverser les eaux purifiées provenant de ses champs d'épuration; imposer une taxe aux propriétaires d'immeubles pour les frais de construction de tout égout public et avoir droit de prescrire la manière dont cette taxe doit être répartie. De plus, lorsque l'égout est construit en partie dans les limites de la Cité et en partie dans une municipalité voisine, la ville veut pouvoir répartir le coût de ces égouts de la même manière et avec le même effet que si ces immeubles étaient tous situés dans la Cité.

2) Taxe d'affaires: La Cité veut imposer et prélever une "taxe d'affaires" sur tous les commerces, manufactures, établissements financiers ou commerciaux, les lieux occupés comme maison d'entrepôt ou d'emmagasinage, occu-

ant aux malades les soins du corps et les soins de l'âme. Nos hôpitaux sont construits avec la collaboration de divers groupes et l'aide gouvernementale comble la différence. Cela semble la meilleure façon de procéder, dit M. Duplessis.

"Les Canadiens devraient être bilingues" Lord Beaverbrook

FREDERICTON (PC) — Lord Beaverbrook estime que les Canadiens devraient être bilingues.

S'adressant à quelque 1,000 étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick dont il est le chancelier honoraire, il a déclaré qu'il est essentiel "à l'essor futur de ce grand dominion" que ses citoyens parlent l'anglais et le français.

C'est la première fois que le chancelier honoraire a l'occasion de porter la parole devant tous les étudiants réunis dans le gymnase qu'il a personnellement offert à l'institution.

Chronique judiciaire

300 pages de dépositions médicales lues au procès du Dr Léon Azoulay

par Yves LAPIERRE

Depuis deux jours, M. Georges Décarie procède à la lecture des 300 pages de dépositions prises lors du deuxième procès du Dr Léon Azoulay, en Cour du Banc de la Reine. Ces dépositions sont celles de médecins experts, qui ont rendu témoignage au 2e procès du Dr Azoulay; celui-ci est accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mme Blanche Leprieux, qui a succombé à une hémorragie dans le bureau de l'accusé. Le Dr Azoulay avait tout d'abord été accusé de meurtre et le premier procès s'était terminé devant l'hon. juge Wilfrid Lazure par un verdict d'homicide involontaire. Portée en appel jusqu'en Cour Supérieure, cette cause devait revenir devant le tribunal de première instance, la plus haute cour du pays ayant ordonné un nouveau procès pour le médecin, cette fois sous une accusation d'homicide involontaire. Le second procès avait alors débuté mais avait été interrompu brusquement par un "mistrial". Il se déroulait sous la présidence du juge François Caron.

On prévoit que la lecture des dépositions que fait actuellement le greffier Décarie se terminera aujourd'hui, après quoi le procureur de la Couronne, Me Georges Hill, C.R., fera entendre six témoins.

La défense est représentée par Me Joseph Cohen, C.R., assisté de Me Fred Kaufman.

Les parties d'accord

C'est un fait plutôt inusité que les deux parties à un procès, la Couronne et la défense, consentent à ce que lecture soit faite

des dépositions d'un procès antérieur.

Il s'agit d'une preuve médicale très précise et très fouillée, qui couvre 300 pages de papier ministériel.

La seule déposition du Dr Paul Martin, professeur de pathologie à l'Université de Montréal, comprend plus de 100 pages.

La salle d'audience de la Cour du Banc de la Reine est presque vide: seuls quelques avocats et quelques curieux y viennent suivre la marche des événements pendant quelques minutes.

Contrat légal entre locataire et proprio

Le locataire qui part avant la fin du bail peut dédommager son proprio; il ne pourra plus réclamer le montant versé.

Il est permis à un locataire qui abandonne les lieux loués avant l'expiration de son bail de verser à son propriétaire une certaine somme d'argent pour le dédommager. Ce paiement n'est pas définitif par la loi, comme celui fait par un locataire à un propriétaire pour obtenir la clef d'un logement ou autre lieu pouvant faire l'objet d'un bail.

Telle est la conclusion qui ressort d'un jugement rendu par l'hon. juge Maurice Lalonde de la Cour Supérieure, dans la cause de Joseph Larivière, restaurateur et locataire, demandeur à l'action et Pasquale Misischia, propriétaire et défendeur.

Misischia était représenté par Me Wilfrid A. Plante, de l'étude légale Lavery et Lavery. Le jugement déboute le demandeur de son action, aucun lien de droit n'existant entre le demandeur et le défendeur.

Voici les faits: Le 14 mai 1954 Joseph Larivière vend son commerce à Raymond Falardeau. Larivière était propriétaire du commerce mais l'édifice où se trouvait le restaurant est la propriété de Pasquale Misischia. Celui-ci, intervenu à l'acte de vente entre Larivière et Falardeau, s'en est déclaré satisfait et a consenti au transport du bail qui existait en faveur de Larivière, transport devant profiter à Falardeau.

Larivière, pour amener Misischia à consentir au transport du bail, lui a remis un chèque de \$200. Plus tard, à l'origine de cette action, Larivière réclama les \$200 de Misischia, prétextant que cette transaction était illégale au sens de la Loi de la Régie des Lovers.

Le défendeur Misischia, par l'entreprise de son procureur, Me Wilfrid A. Plante, répondit à cette demande en justice en disant que l'article 28 de la Loi pour faciliter la Conciliation entre locataires et locataires interdit seu-

lement au propriétaire d'exiger "un supplément déguisé de loyer sous forme de prime... ayant pour but de masquer une partie de la considération exigée du locataire pour la location d'une maison" et ne lui interdit pas d'accepter une somme d'argent comme dédommagement, lorsque le locataire quitte les lieux loués avant l'expiration du bail.

D'ailleurs, le juge Lalonde, dans un de ses considérants, écrit ce qui suit: "Considérant que l'article 28 s'applique au locataire pour la location d'une maison, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit du locataire qui veut passer un bail pour prendre possession d'une maison: cet article ne s'applique pas au locataire qui veut quitter la maison et qui, pour se faire relever de l'obligation résultant de son bail, dédommager le propriétaire sous forme d'un montant d'argent ou autre considération légale;".

La transaction intervenue entre le demandeur et le défendeur n'est donc pas nulle parce qu'elle est contraire à la loi et l'action du demandeur est renvoyée avec dépens.

F. Lévesque condamné à 11 mois de prison

L'hon. juge Wilfrid Lazure a condamné hier Fernand Lévesque, reconnu coupable il y a quelques jours, par un jury des Assises, de négligence criminelle, à 11 mois de détention. Le condamné a tenté, mais en vain, de susciter la clémence du tribunal. Le juge lui a répondu que son cas n'était pas sympathique; Lévesque, d'après la preuve présentée au procès, était en état d'ivresse lorsqu'il heurta à mort, avec sa voiture, Mlle Dolores Provencher, 21 ans, 4801, 6e avenue Rosemont, le 8 décembre 1954. L'accident est survenu à l'angle du

boulevard St-Joseph et de la 2e avenue. Le juge a dit, de plus, à Lévesque que s'il n'avait pas été en état d'ivresse, il aurait arrêté son véhicule et se serait porté au secours de sa victime.

En plus de passer 11 mois à l'ombre, Lévesque sera privé de son permis de conduire pour trois ans.

Lévesque a pris le chemin des cellules en pleurant, après avoir eu un court entretien avec son avocat, Me Dollard Danereau. C'est Me John Bombay, C.R., qui occupait pour la Couronne.

Il se livre par découragement

L'auteur d'un vol de quelques dollars, survenu lundi midi au magasin "United Cigar", situé à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Laurent, s'est livré hier à la police de la circulation. Il a raconté aux agents Roger Proulx et Claude Lussier, de l'auto-patrouille no. 423, qu'il était l'auteur du vol commis lundi midi. Les deux agents l'ont remis entre les mains des sergents-délectives M. Adrien Cardinal et Marcel Boivert, de l'escouade des vols à main armée.

L'individu a raconté aux policiers qu'il se nommait Philippe Faubert, qu'il est âgé de 32 ans et qu'il n'a pas de domicile. Il a affirmé qu'il n'avait pas d'arme, au moment du vol et qu'il venait se livrer par découragement. Il a précisé que le montant qu'il a récolté de son "coup" est de \$19, exactement, qu'il avait bu un peu avant... et qu'il a continué à boire avec les \$19. Malheureusement pour lui, il s'est fait voler cette somme... du moins ce qu'il n'a pas bu. Il doit comparaître en Cour aujourd'hui.

Une auto sert de gardienne d'enfant

Une jeune mère, dont l'identité n'a pas été révélée, a été libérée hier par le juge Gordon Nicholson, de la Cour du Bien-être social, après avoir été acquittée de l'accusation d'avoir abandonné son bébé sur la banquette d'une voiture dans le centre de la ville.

La jeune mère, pour sa défense, a révélé qu'elle laisse ainsi son bébé de six semaines sur la banquette d'une voiture stationnée dans le centre de la ville pendant qu'elle va travailler dans un bureau de courtage; elle procède ainsi depuis deux semaines. Elle a déclaré qu'elle n'a pas d'argent pour faire garder l'enfant. Elle est mère d'un autre enfant de quatre ans, qu'elle confie à une garderie lorsqu'elle va travailler.

Elle a de plus déclaré que son mari l'a abandonnée, à la naissance de son premier enfant, et qu'elle ignore où il se trouve présentement.

Le juge l'a référée à une organisation de charité qui pourra prendre soin du bébé, durant son absence.

L'enfant a été découvert par un passant, qui l'avait entendu gé-

mir. Il reposait sur la banquette d'une voiture stationnée, enveloppé de manteaux et de couvertures et la tête recouverte d'un sac de polythène perforé.

La juridiction du juge Lazure est contestée

Une motion excitant la juridiction du juge Wilfrid Lazure a été présentée hier à ce dernier par Me Jean-Paul Sainte-Marie, C.R., procureur de la Couronne dans la cause de Paul-P. de Courval. Ce dernier a porté en appel la condamnation et la sentence de trois mois de prison dont il a été l'objet en Cour du Bien-Etre social. Il a été reconnu coupable par le juge Henri Bernatchez d'avoir incité des adolescents à commettre des actes de grossière indécence.

Me Sainte-Marie a soutenu hier, devant le juge Lazure, que l'appel de cette cause devait s'instruire devant le juge de la Cour Supérieure qui a entendu la demande de permission pour interjeter ap-

pel: il s'agit en l'occurrence de l'hon. juge C.E. Ferland.

Me Raymond Daoust et Me Bernard LeBel, qui occupent en défense, ont soutenu au contraire que tout juge de la Cour Supérieure peut entendre un tel appel et ils ont apporté de la jurisprudence à l'appui de leur prétention.

Le juge Lazure se prononcera sur cette motion le 3 novembre.

Le procès de Roy remis au 21 novembre

Le procès de Roland Roy, âgé de 24 ans, accusé d'avoir étranglé son amie, Mlle Françoise Vachon, également âgée de 24 ans, a été remis au 21 novembre, à la demande de l'avocat de la défense. Roy s'est attaqué à son amie le soir du 6 octobre dernier; il a été arrêté quelques instants après qu'on eut découvert le cadavre de son amie non loin de sa demeure de Sillery, près de Québec. Lors de son enquête préliminaire, Roy a avoué qu'il fréquentait Mlle Vachon depuis deux ans et que celle-ci menaçait de rompre

avec lui depuis un certain temps. Il a avoué que le soir du 6 octobre, il l'a saisie à la gorge alors qu'elle se rendait au cinéma avec sa sœur et qu'il lui a frappé la tête contre le pavé. Il a ensuite tenté de se suicider mais il n'y est pas parvenu.

Assermentation de l'hon. juge Charbonneau

L'hon. juge Jean-Paul Charbonneau, en chef adjoint W.B. Scott, de neu sera assermenté par le juge à la Cour Supérieure, jeudi le 3 novembre prochain, en la Chambre N° 24 du Vieux Palais de Justice, à 4 heures de l'après-midi.

Le nouveau juge est un ancien bâtonnier du Barreau de Montréal. Le bâtonnier actuel, Me John Ahern, C.R., sera présent à la cérémonie pour offrir au nouveau juge les vœux de ses confrères du Barreau pour une longue et fructueuse carrière dans la Magistrature.

Spécialité du jour:
Pâté de rognons et de boeuf Maison

Reservations: UN. 6-6492
Stationnement gratuit
Air climatisé

Dinez et dansez au
RESTAURANT
Cavelier

Musique de
William Lashmar et
Gene Donati

Hotel de LaSalle
Drummond et Ste. Catherine

AVIS DE DECES

DUBREUIL-LAMARCHE. — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 22 octobre 1955, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve J. Maloire Dubreuil, née Azilda Lamarque, mère de Mme Georges Préfontaine (Marie-Anna), Mme Adémar Gratton (Louisa), Mme Lucien Ladouceur (Gabrielle), Mme Fernand Ethier (Marceline), Mme Benoit Filion (Théo), Mme Hubert Bonfond (Jeanne), et Gérard Dubreuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, N° 246, rue du Bas de Ste-Thérèse, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un "Libera" sera chanté en l'église St-Edouard de Montréal à 11 h. 30.

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORizontalement

1—Dont le but est de faire rire
2—Non uniforme — Sans viles
3—Enlève — A toi
4—Partie dure — En-ver-Riches quand elles sont naturelles
5—S'opposait
6—A payer — Barème
7—Sous le contrôle des Soviets
8—Utilisé par certaine bête de somme
9—Carte — Partie d'une pièce de théâtre
10—Femme — Savant britannique
11—Pierre droite — Pays d'Europe
12—Emploie — Sans escompte

VERTICALEMENT

1—Leur venue annonce la chaleur
2—S'opposent aux autres —

Problème d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	M	I	N	A	R	I	S	T	E
2	T	R	I	B	U	L	A	T	I	O	N
3	A	I	S	E	L	A	L	E			
4	T	E	R	O	U	I	L	L	E	E	
5	I	R	E	N	V	O	I	E			
6	O	D	E	D	I	N	E				
7	R	U	L	E	O	A	I	S	E		
8	N	E	E	N	O	R	I				
9	A	L	T	E	R	E	R	A	M	E	
10	I	A	M	E	T	H	E	M	E		
11	R	E	G	E	N	E	R	A	T	I	O
12	E	M	E	T	T	R	E				



Il est de plus en plus difficile de faire de l'argent

...pour les faux-monnayeurs en particulier. La Banque d'Angleterre leur a rendu la tâche encore plus ardue en insérant de l'aluminium dans le papier qu'elle utilise pour imprimer ses billets. Les nouveaux billets sont pratiquement impossibles à contrefaire par les "artisans" à domicile.

Il est agréable de penser que ces nouveaux billets de banque doivent quelque chose au Canada. En effet, la Grande-Bretagne, qui est l'un des principaux clients de l'industrie canadienne de l'aluminium, importe de notre pays 80% de l'aluminium qu'elle utilise.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD. (ALCAN)

Dotation Spéciale des Primes

de la **Crown Life**

*Ecrivez aujourd'hui pour information à:

Crown Life Insurance Company

Cinq agences à Montréal

EATON

Souliers d'allure jeune

"EASY GOERS" de Selby!

Modèle de lignes modernes, en cuir souple, confortable et d'allure soignée. Talons bas. Pointures 4 1/2 à 9 1/2, forme très étroite, étroite ou moyenne. Veau rouge beige, noir, havane, ainsi que suède noir-jais ou suède gris au choix.

Prix **EATON 10.95**

SIGNEZ-PL. 9211 — Demandez le Service des commandes

SOULIERS DE QUALITE SUPERIEURE POUR DAMES (RAYON 338) AU DEUXIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO. OF MONTREAL

VOTRE DELECTATION

AUGMENTE

et AUGMENTE

à la pensée de

O'Keefe's
EXTRA OLD STOCK
ale

ORGE GERMÉE ET AUTRES GRAINS

PURE, EAU CRYSTALLINE PLUS BRASSERIE DES PLUS MODERNES

L'USAGE D'HOUBLON SANS GRAIN

ET LA TECHNIQUE

O'Keefe's
EXTRA OLD STOCK
ale
PRODUISENT UNE BIÈRE VRAIMENT DOUCE!

Vous ne pouvez vous tromper, si vous voulez ce qu'il y a de mieux ELLE EST DOUCE!

Un réseau de rues à sens unique — Avec la collaboration de la ville de Westmount, le service de la circulation a décidé d'établir un réseau de rues à sens unique pour faciliter la circulation dans la partie ouest de la ville. 1—Le chemin de la Côte St-Antoine deviendra sens unique vers l'ouest sur toute sa longueur. 2—L'avenue Notre-Dame-de-Grâce se prolongeant sur l'avenue Westmount et sur l'avenue Cedar jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges sera à sens unique vers l'est. 3—Les virages aux intersections Atwater-McGregor, Côte-des-Neiges-McGregor en direction du nord-ouest et Pine-Côte-des-Neiges seront défendus. La circulation s'effectuera autour de l'îlot McGregor, tel qu'illustré au plan.

Conférence de Genève

La sécurité fondée sur la justice

La conférence qui va s'ouvrir demain à Genève promet plus de débates que de succès. L'optimisme suscité par la réunion de juillet, et confirmé par la conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, n'a pas duré. Car si les soviétiques et l'affabilité des Soviétiques ont été suivis de gestes conciliants, la libération de prisonniers de guerre, il semble que rien n'est changé sur les questions capitales que vont discuter les ministres des affaires étrangères.

Le fait que la solution des litigieux problèmes de l'unité allemande et du désarmement n'a guère progressé n'aurait en soi rien d'alarmant, puisque la prochaine conférence doit s'en occuper. Mais ce qui est plus grave, c'est que les Soviétiques ont posé depuis juillet des gestes qui contredisent leurs paroles. Leurs manœuvres à l'égard des deux Allemagnes paraissent exclure toute solution acceptable, et leur vente d'armes à l'Égypte n'est sûrement pas une contribution à la paix.

Malgré ces indications défavorables, l'Occident doit explorer avec soin toutes les possibilités de détente. L'ampleur de la catastrophe qui menace le monde si la course aux armements atomiques se poursuit commande de ne négliger aucune chance d'accord. Encore faut-il ne pas être dupes ni prendre des paroles pour des concessions. Les paroles bienveillantes représentaient un progrès notable, à condition qu'elles déterminent des actes analogues. C'est là ce qui fait l'importance de la nouvelle conférence. Il est maintenant nécessaire que, sur les trois problèmes majeurs référés aux ministres par les chefs d'États, l'on en vienne à des réalisations concrètes et adéquates.

Le premier problème auquel doivent s'attaquer les ministres des affaires étrangères est la conclusion d'un pacte de sécurité pour l'Europe, ce qui implique un accord sur la question allemande. C'est peut-être la dernière chance, d'ici longtemps, d'obtenir l'unification de l'Allemagne. Toutefois, les Soviétiques semblent vouloir maintenir la division actuelle. Autrement, il leur faudrait accepter des élections libres, ce qui impliquerait l'abandon du communisme en Allemagne orientale.

Les ministres occidentaux vont proposer à M. Molotov un programme de sécurité comportant une diminution préliminaire des troupes d'occupation en Allemagne pendant la période d'unification, la conclusion d'un pacte de quatorze puissances protégeant le bloc soviétique contre une agression allemande et la création graduelle d'une zone démilitarisée à la frontière orientale d'une Allemagne unie.

Tout indique que les Soviétiques rejeteront un tel projet, car ils ont affirmé qu'ils ne sauraient accepter la réunion de l'Allemagne sans que le futur pays soit exclu du pacte atlantique. On a pensé quelque temps que la neutralisation de l'Autriche pourrait conduire à l'établissement d'une vaste zone neutre en Europe orientale. Mais n'oublions pas que tout ce débat tourne autour des élections libres; si les Soviétiques acceptaient, ils perdraient non seulement l'Allemagne orientale, mais peut-être éventuellement tous leurs satellites d'Europe.

Le deuxième sujet à l'agenda est le désarmement. Les progrès au sous-comité des Nations Unies ont été fort restreints, mais il y en a eu. Les récentes conditions posées par M. Boulganine n'ont rien

Blocs-Notes

Garder nos gens ici

Dans son mémoire sur "la politique économique du Québec", soumis récemment à la Commission Tremblay, la Chambre de commerce de Montréal emploie un argument rarement utilisé pour prouver que notre province doit prendre les mesures nécessaires pour augmenter son expansion industrielle. Cet argument c'est celui de la difficulté que nous avons à retenir la population du Québec.

"L'étude des statistiques de 1900. La population totale de la population de Québec, depuis province devrait donc être de 4,921,898.

Selon le recensement de 1951, la population n'est que de 4,055,681.

Il y a donc une perte par émigration apparente durant cette période de 866,217.

Québec n'a pu retenir sa population, conclut la Chambre de commerce.

"Pour pouvoir donc retenir aujourd'hui notre population, dit-elle, il faut sans aucun doute, développer toutes nos possibilités agricoles, mais il faut surtout développer le commerce et l'industrie au rythme au moins égal à celui qui permet d'absorber notre main-d'œuvre sans cesse croissante."

Le mémoire soumis à ce sujet les chiffres suivants:

En 1901, le recensement donne au Québec une population de 1,648,898; de 1901 à 1951, l'accroissement naturel s'élève à 2,439,000.

Le total présumé de la population en 1951, si on ne tient pas compte de l'immigration serait donc de 4,087,898.

Entre 1901 et 1951, l'immigration a apporté au Québec 834,000.

Au Brésil

Le souvenir de Vargas a assuré la victoire de M. Kubitschek

par Marcel NIEDERGANG
Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde

RIO-DE-JANEIRO — Les jeux sont faits. M. Juscelino Kubitschek est virtuellement le nouveau président de la République du Brésil. Sans doute reste-t-il encore environ deux millions de suffrages à dépouiller, mais les abstentions atteignant vraisemblablement 30 à 40% et surtout le fait que les résultats encore attendus viennent des États du Nord et de Minas Gerais, favorables à Juscelino, ne permettent plus aux ennemis du "gétulisme" de douter de la victoire attendue du Mineiro.

Ce dernier était candidat des sociaux-démocrates (P.S.D.), des travaillistes (parti fondé par Vargas et dont le président actuel est M. Jango Goulart) et des communistes. Si les travailleurs des villes composent effectivement l'essentiel de la clientèle travailliste et communiste, le parti de Juscelino, le plus puissant dans le Congrès actuel, s'appuie surtout sur les grands industriels, les fazendeiros et les "caciques" de toutes les municipalités du Brésil. Le succès de Juscelino n'est donc pas exactement un succès de la gauche sur la droite. Les choses sont plus complexes.

Trois raisons principales

Il y a trois raisons principales à la victoire de M. Kubitschek. C'est d'abord la revanche du puissant État de Minas-Gerais, dont il fut le gouverneur habile et compétent jusqu'en octobre dernier, date à laquelle il abandonna ses fonctions pour entrer, le premier de tous, une longue et intelligente campagne présidentielle. Il était traditionnel jusqu'en 1930 que les représentants des États du Minas et de São-Paulo alternent à la présidence. La révolution dirigée en 1930 par Getulio Vargas, partie du Rio-Grande-do-Sul et soutenue par le Minas, tendait à réprimer la tentative de l'État de São-Paulo de briser cette coutume en sa faveur. Malgré la prépondérance incontestable actuelle de São-Paulo, l'État-leader de la Fédération brésilienne, le Minas-Gerais, avec sa capitale Belo-Horizonte, dont les nouveaux gratte-ciels surgissent sans cesse de la terre rouge, vient de jouer un rôle décisif d'arbitre.

En second lieu la victoire de M. Kubitschek est le triomphe de l'impeccable machine électorale du P.S.D., le seul parti organisé à l'échelon national: les déplacements en camions des rions probablement plus près encore de la culture, — et du commerce, — de la France.

Quant à exploiter nos ressources naturelles à notre profit il suffit de penser à l'Ungava pour penser à un véritable crime de gouvernement Duplessis envers notre province. Non seulement le gouvernement n'a pas exigé qu'une partie au moins du minerai soit transformée ici, mais il l'a vendu à vil prix à des Américains.

Et cela s'est passé à une époque où les Américains voulaient tellement de ce minerai que des adversaires acharnés de la canalisation du Saint-Laurent, — M. Humphrey, par exemple, — sont du jour au lendemain devenus ses plus ardents défenseurs. L'argument qui les a fait changer d'opinion... c'est l'Ungava. Ils ont eu raison d'ailleurs puisqu'on la leur a donnée!

Recommandations

La Chambre de commerce de Montréal invite souvent ses membres à réclamer à Ottawa les copies françaises des brochures qui les intéressent. Un citoyen de Montréal a demandé une de ces brochures. Pour toute réponse il a reçu une lettre circulaire dont voici le texte:

"Nous accusons réception de votre lettre de date récente, dans laquelle vous demandez un exemplaire de l'édition française de notre brochure intitulée 'Le Manuel des petites entreprises'."

"Nous sommes à reviser cette brochure et espérons que l'édition révisée pourra être distribuée au début de février 1956."

"Votre nom a été inscrit sur notre liste d'envoi afin que vous receviez 'Le Manuel' dès qu'il sera publié. Cette publication est distribuée gratuitement."

"Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués."

Le procédé est connu: le texte français n'est pas prêt, nous vous l'envoyons, nous vous remercions.

Et le fonctionnaire n'a pas hésité à expédier cette lettre passe-partout dans une enveloppe libellée exclusivement en anglais.

Et il se trouvera évidemment des compatriotes à nous et des journaux pour écrire que ces problèmes sont trop petits, qu'on devrait se limiter aux très grands problèmes. Excellente recette pour désintéresser 99 p.c. des Canadiens français de tous les problèmes de culture et de langue française, des gros comme des petits.

PIERRE L.



Toronto demande conseil à Montréal.

Lettres au "Devoir"

Réagissons contre "la Rigolade"

Messieurs,

Veuillez transmettre mes félicitations et remerciements à M. Michel Pierre pour son article merveilleux sur le programme "La Rigolade".

De grâce, lecteurs, réagissons en bloc, afin d'empêcher les notes de se laisser entraîner (trahir) dans ces bavardages. Sans cette bêtise, ainsi que la réponse de M. Dufresne directeur de la Cie Molson, je garderais personnellement une observation faite dans l'histoire de la Brasserie Molson.

Ce très beau volume, offert gratuitement à certains corps publics, (où j'ai pu le consulter) révèle la grande générosité de la famille Molson.

M. le directeur,

La Cour Suprême du Canada, à l'unanimité de ses honorables juges a annulé une loi provinciale et un règlement de la Ville de Montréal.

La Loi, c'est la Loi. La mission des juges consiste à la faire obéir. Qui, pourrait mettre en doute la compétence et la haute intégrité des juges?

Une société civilisée constituée en vue du bien-être de ses membres, atteindra ses buts et idéaux en autant que l'autorité légitime jouira du respect et de l'esprit de discipline des citoyens.

Toutefois, l'humain étant naturellement imparfait, les critiques constructives et les honnêtes discussions trouveront toujours leur place, même et surtout au sein des sociétés de gens respectueux et disciplinés, et ce, pour le plus grand bien de tous, juges, gouvernants et gouvernés.

Dans le cas présent, instinctivement on sent que quelque chose dans la loi ne tourne pas rond. La Cour a rendu une décision conforme à la légalité, mais le peuple qui attend de la légalité la sauvegarde de ses attributions, de ses privilèges, de ses

droits, se sent mal à l'aise sinon lésé par ce jugement.

On comprend mal, que le bien-être, la bonne entente, et l'harmonie ne puissent être en l'occurrence compatibles avec l'obéissance à la loi.

En tant que groupe ethnique, nous sentons que nous venons de nous "faire mettre au pas" et ce, au nom de la loi, par le plus haut tribunal du Canada!

Il nous vient alors à l'esprit une foule de questions: Sommes-nous ici chez nous? Nos lois sont-elles de nous? Sommes-nous des citoyens? Aurons-nous tendance à opprimer nos concitoyens? À leur imposer nos croyances?

Je ne le crois pas. Les juges non plus ne le croient pas, mais ils sont liés par la loi et la Constitution.

J'en conclus que la Constitution et la loi devraient être révisées et modifiées sur ce point de l'observance des Fêtes d'obligation, pour les mettre en accord avec les exigences de l'équité: sans quoi, même si la loi demeurerait inébranlable la bonne entente et l'harmonie en seront, fortement secouées.

Ce domaine, familier à nos juristes et à nos gouvernants re-

quiert leur attention et je suis bien disposé à me fier à leur zèle pour en arriver à une solution équitable.

Pour le moment, il nous reste qu'à aller travailler aux fêtes d'obligation.

Ensuite, si les moyens légaux nous sont inexistantes pour faire respecter nos croyances, il nous faut chercher par d'autres moyens légitimes à atteindre le même but. Lesquels?

Imaginez une intense éducation religieuse sur l'observance des fêtes d'obligation, une grande campagne parallèle d'éducation nationale venant de nos sociétés nationales, clubs sociaux, syndicats, journaux, etc.

Enfin, la Providence, si nous le lui demandons, nous accordera sûrement le succès de notre travail de revendication; et alors nous deviendrons des citoyens qui se sentiront chez eux au Canada, tels des propriétaires, au lieu d'avoir l'impression d'être semblables à des locataires dans ce pays que nous avons tout de même bâti.

Bien à vous,

Denis PRONOVOST
Verdun

"Conférence surprise"

de l'histoire est de constater que des gens comme Madame Judith Jasmin et Roger Duhamel se préparaient à ce jeu ridicule et désolant.

Quant à M. Normand, s'il n'a pas assez d'esprit pour faire le "Jacques" et amuser sagement les télespectateurs, qu'il reste dans sa boîte de nuit pour y cultiver le vulgaire, genre pour lequel il semble particulièrement doué. Toutefois, nous sommes en droit d'exiger de lui qu'il respecte les autres et ce qu'ils représentent, s'il ne peut se respecter lui-même.

Salutations distinguées,

J. COMBALUZIER
2054 rue St-Germain,
Montréal

Félicitations au maire

pour la vigoureuse campagne qu'il a entreprise contre les publications immorales, les livres et les journaux obscènes qui sont très répandus dans notre ville. Tous ces imprimés empoisonnent beaucoup d'adultes et font un très grand nombre de victimes dans notre jeunesse.

Pour interdire et supprimer tous ces papiers malhonnêtes, il faut sans doute, des lois sévères et des règlements spéciaux qui

L'ACTUALITE

Diplomatie et frousse

M. Paul Martin vient de causer toute une sensation à l'Assemblée des Nations Unies où il représente le Canada en proposant l'interdiction des fusées intercontinentales. Il a insisté sur le fait qu'il est plus facile pour les diverses puissances de renoncer à des armes qui n'en sont encore qu'au stade expérimental que de les détruire une fois qu'elles ont été mises au point et fabriquées.

Si l'on en croit un chroniqueur d'Ottawa, cette intervention du représentant canadien n'aurait pas été la conséquence d'une politique minutieusement arrêtée par notre ministère des affaires extérieures, mais une initiative personnelle inspirée par la frousse. Il ne s'agit pas de traiter M. Paul Martin de froussard. Le sentiment auquel il obéissait n'était pas égoïste mais altruiste. Notre ministre de la santé, dont le premier souci est le bien-être de ses compatriotes, n'aurait simplement pu envisager sans frémir les hécatombes des guerres futures.

C'est un entretien avec le directeur de notre office des recherches militaires, le Dr Soland, qui aurait été à l'origine de sa frousse et de son intervention. Ce spécialiste des recherches militaires lui aurait expliqué la puissance destructrice des projectiles télégués que le Canada est en train de mettre au point comme d'ailleurs toutes les puissances militaires du monde.

Il ne s'agirait plus de modèles fusées comme les Allemands en ont lancé sur l'Angleterre par delà la Manche au cours des derniers mois qui ont précédé les débarquements sur le continent mais de véritables comètes artificielles susceptibles de parcourir des distances énormes à des vitesses astronomiques. Des vitesses de l'ordre de

"Montréal n'aura jamais une figure morte"

par Joe MacSWEEN, de la Presse Canadienne

MONTREAL (PC) — Dans ce Paris de l'Amérique du Nord, on répond de nouveau à des questions presque aussi vieilles que le monde.

Par exemple: Est-il possible d'être gai — et bon? Est-il possible d'être incommode et gentil, avec l'accent sur la gentillesse?

Les Montréalais ont plusieurs réponses, à la fois en français et en anglais. La plus importante, chose bizarre ici, c'est maintenant celle de la nouvelle administration municipale, qui célèbre aujourd'hui le premier anniversaire de son arrivée au pouvoir; et les élections ne sont censées être tenues que dans deux ans.

"Montréal n'aura jamais une figure morte", déclare M. Pacifique (Pax) Plante, cause d'une grande inquiétude chez les noceurs. "Qu'est-ce que la gaieté?" demande le maire Jean Drapeau d'un air enjoué.

Visiteur Ravi

Une ménagère de Detroit, ici en compagnie de son conjoint pour assister à un congrès d'urbanistes, s'écrit, ravie.

"Mon Dieu! Nous avions entendu dire que Montréal était devenu une ville fermée. C'est dimanche, et regardez: tout est ouvert."

"Et très gai", murmure-t-elle. "Il est certainement possible d'aimer la vie tout en respectant la loi", déclare le maire, qui est âgé de 39 ans.

"C'est même, ajoute-t-il, la seule façon de jouir de la vie. L'autre, l'ancienne, n'était pas gaie du tout: elle était tragique."

Les chefs de l'administration se plaignent quelquefois de ce que, à leur avis, les reporters parlent trop du vilain côté, que l'on retrouve dans toutes les grandes villes.

"Vous semblez croire que notre seule préoccupation, c'est la diminution du péché...", déclare l'un d'entre eux.

"Et pourtant, il y a notre salle de concert, que nous nous apprêtons à faire construire. Il y a les autoroutes que nous avons commencées à construire, et puis le nouveau pont au-dessus du Saint-Laurent. Et que dites-vous de notre programme de démolition des taudis, dont le coût est de \$25,000,000? et de la nouvelle évaluation municipale?"

Un an au pouvoir

Il y a exactement un an qu'un balayage portait au pouvoir le maire Jean Drapeau; une vague d'indignation publique s'était alors produite, à la suite d'un jugement de la cour sur la tolérance du vice, par la police, dans le passé.

M. Plante, membre de l'étude légale de M. Drapeau et principal acteur dans le drame qui révéla le fonctionnement du vice et sa protection, a repris son poste de directeur adjoint de la police, poste d'où il avait été congédié pour "insubordination". Plante dirige l'importante escouade de la moralité.

M. Pierre DesMarais, imprimeur commercial et associé en time de M. Drapeau et de M. Plante, devient président du comité exécutif et le troisième personnage de ce que des citoyens irrévérencieux appellent "la trinité gouvernementale".

Un vieux de la politique municipale a déclaré à un reporter que la tâche de la nouvelle administration "consiste en rien de moins que le changement de tendances et d'habitudes vieilles de 20 ans, en ce qui a trait au monde interlope".

Stoneham, a comparu en cour sous une accusation de négligence criminelle. Il a été libéré moyennant un cautionnement de \$900 et son enquête préliminaire a été fixée au 31 octobre. Neuf personnes ont été blessées dans cet accident survenu à l'entrée du Parc des Laurentides.

MORT ACCIDENTELLE

MONTREAL (PC)—Un verdict de mort accidentelle a été rendu lundi dans le cas d'Andrée Volsard, une infirmière diplômée de 22 ans, tuée d'une balle de calibre dans sa demeure à Outremont la semaine dernière. Le coronar A.B. Clément a dit que sa mort était "évidemment un cas d'accident".



Ecole normale de \$3,000,000 à Rosemont — La Rév. Mère générale des SS. de Sainte-Anne de Lachine enlève la première pelletée de terre, sur ce terrain qui verra bientôt s'élever une magnifique école normale de 500 élèves. L'école portera le nom d'"Ecole Normale Cardinal-Léger". Sur la première rangée, on remarque, de gauche à droite, M. l'abbé J.-G. Cornélius, curé de la paroisse St-Eugène; la R. Mère Marie-Liliane, supérieure générale; M. Eugène Larose, architecte; et M. Charles Durand, entrepreneur.

(Photo "Le Devoir")

Une école normale de \$ 3,000,000 à Rosemont

Elle portera le nom d'"Ecole Normale Cardinal-Léger" — Sous la direction des RR. SS. de Sainte-Anne de Lachine — Place pour 500 élèves

La communauté des RR. SS. de Sainte-Anne de Lachine, annonce la construction d'une nouvelle école normale à Rosemont, sur la 16e avenue, entre Bellechasse et Beau-bien. L'édifice ne sera probablement pas terminé avant 1957, et coûtera près de \$3,000,000. L'école portera le nom d'"Ecole Normale Cardinal-Léger".

Hier après-midi, en présence de plusieurs religieuses, du curé de la paroisse St-Eugène, M. l'abbé G. Cornélius, d'hommes d'affaires et d'élèves, la Rév. Mère Marie-Liliane, supérieure générale de la congrégation, a enlevé la première pelletée de terre, sur ce terrain qui verra bientôt s'élever cette magnifique école normale. En face, la ville de Montréal, projette l'aménagement d'un futur parc.

L'édifice, qui fera face à la 16e avenue, aura 592'x360'. Plus de 500 élèves pourront y prendre place, dont 200 pensionnaires. A la disposition des normaliennes, il y aura une immense aile comprenant une salle de récréation, des parloirs, services administratifs, 18 classes régulières, deux vastes salles d'étude, une bibliothèque, une discothèque, un studio d'art, une classe d'enseignement ménager, des laboratoires de biologie, de chimie et de physique, des dortoirs, une vingtaine de chambres privées.

Une école de musique, dotée d'un vaste gymnase avec scène pour servir de salle académique, et d'un studio de musique de deux étages occupera une autre aile, et pourra recevoir une trentaine d'étudiantes.

En quelques lignes...

DONS A MCGILL

MONTREAL (PC)—L'université McGill a accusé réception de dons, octrois et legs représentant une somme totale de près de \$2,500,000. Ce chiffre comprend un montant de \$869,239 pour recherche spéciale, \$742,247 pour fins réservées, \$54,357 pour aide aux étudiants et \$750,000 du gouvernement provincial applicable à l'année financière se terminant au 31 mai.

PROCES RETARDE

MONTREAL (PC)—Le procès de Vladimir Nekrassoff, immigrant russe de 35 ans accusé du meurtre du bébé Susie Timm, âgée de neuf mois, a été remis à la prochaine session de la Cour du banc de la reine, qui débutera le 2 novembre. Nekrassoff, arrêté peu après le meurtre en mai dernier, devait subir son procès le 28 octobre.

EFFET DE LA TEMPERATURE

QUEBEC (PC)—Les forts vents soufflant au large de la côte est de Terre-Neuve retarderont d'une



M. J.A. Forand, de Plessisville, président de FORAND LIMITEE et ancien président général de l'Association professionnelle des Industriels, donnera la conférence au diner d'ouverture du congrès de l'A.P.I., le jeudi, 27 octobre 1955, au Château Frontenac, à Québec. Le sujet de la conférence de M. Forand est: "Un problème d'hommes".

journée l'arrivée à Québec du paquebot Samaria, qui ramène d'Europe 828 soldats et familles de militaires. L'armée a annoncé que le navire n'accostera que mercredi, au lieu de mardi.

VOLEUR SILENCIEUX

WINNIPEG (PC)—La police de cette ville recherche un jeune bandit qui a volé une somme de \$1,500 dans un succursale de la Banque de Montréal, vers midi, lundi, sans prononcer un seul mot. Il remit une note à la caissière et lui dit un sac de toile. La jeune fille prit environ \$1,500 dans la caisse et jeta l'argent dans le sac. Le jeune homme prit la fuite dans une automobile.

CONGRES A QUEBEC

QUEBEC (PC)—Une réunion de trois jours du comité consultatif national sur la rééducation des invalides a débuté lundi dans la Vieille Capitale. Elle groupe les sous-ministres de la santé et du bien-être de plusieurs provinces et les représentants d'autres ministères provinciaux et fédéraux, de même que de la Commission d'assurance-chômage.

NEGLIGENCE CRIMINELLE

QUEBEC (PC)—Laurent Paré, de Roberval, dont l'automobile fut impliquée avec deux autres dans un accident survenu dimanche à

GRATIS

Apprenez à conduire

GRATUITEMENT

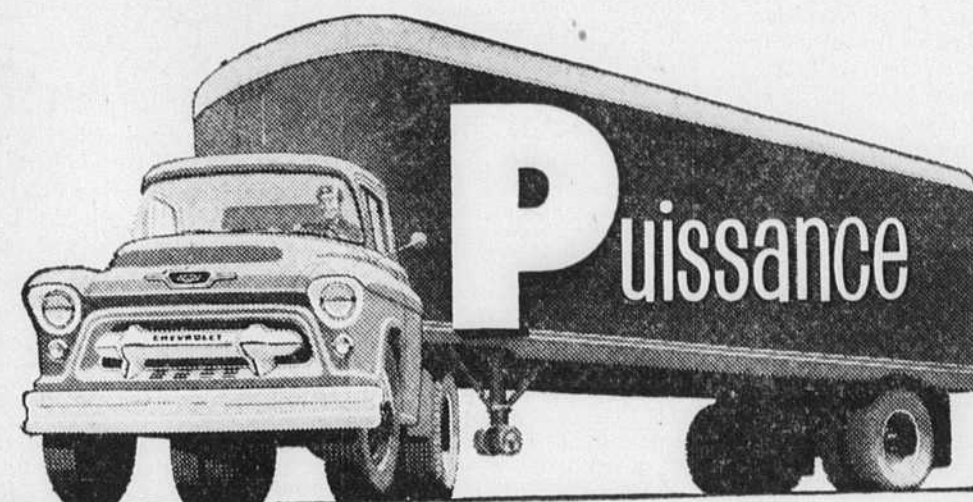
en achetant une de

nos voitures neuves

ou usagées.

SIGNALEZ

BE. 7903 AV. 8-8631



UNE
VALEUR
GENERAL MOTORS

CAMIONS
CHEVROLET

CHOIX DE V8 OU 6

Pour votre nouveau camion Chevrolet, vous pouvez choisir un V8 à course courte ou le fameux moteur 6 cylindres, qui travaille mieux, avec plus de puissance et d'économie.

PISTONS TRÈS RESISTANTS

Les nouveaux pistons et segments en alliage, et la lubrification entièrement sous pression, donnent une nouvelle durée aux pistons du fameux 6 et du nouveau V8 à course courte.

TAUX DE COMPRESSION

Un nouveau taux de compression plus élevé tire le maximum de puissance de chaque goutte d'essence et donne des reprises plus nerveuses.

ESSIEUX ET TRANSMISSIONS

Vous pouvez obtenir un camion Chevrolet "sur mesure" approprié à vos travaux. En terrain accidenté comme sur la route, vous trouverez ce qui vous convient dans notre choix de transmissions, arbres moteurs et essieux.

SYSTÈME 12 VOLTS

Le nouveau système d'allumage de 12 volts du Chevrolet donne des démarrages plus rapides, même par les froids les plus vifs. Son circuit plus brûlant donne une combustion plus complète, donc plus économique.

CADRES PLUS ROBUSTES

Les nouveaux cadres parallèles du Chevrolet, plus robustes et portant sur toute leur longueur, donnent une plus grande force d'alignement.

PNEUS SANS CHAMBRE

Traction plus grande, roulement plus doux, protection supérieure contre les éclaboussures, trois des nombreuses causes de supériorité des pneus sans chambre à air sur les modèles légers.

COURT RAYON DE VIRAGE

Vous pouvez maintenant faire des virages plus serrés pénétrer dans des endroits plus exigus, jour d'une plus grande mobilité dans la circulation, grâce au rayon de virage plus court du Chevrolet.

DIRECTION SÛRE

La fameuse direction Chevrolet, à billes recirculantes, a été améliorée pour assurer une plus grande facilité, une plus grande sûreté au volant. Servo-direction, moyennant supplément, sur les modèles lourds.

VISIBILITÉ AMÉLIORÉE

Vous pouvez maintenant voir tout autour de vous — grâce aux pare-brise enveloppant Chevrolet, avant et arrière (ce dernier facultatif moyennant supplément). Ceci augmente la sécurité de tous les camions Chevrolet.

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Ces excellentes transmissions rendent la conduite beaucoup plus facile, automatiquement. Elles réduisent le temps de livraison, ainsi que l'usure, étant toujours en rapport proportionné à la charge et à la route.

NOUVELLE COMMANDE

La nouvelle commande Hotchkiss, maintenant sur tous ces modèles, absorbe les coups de la transmission et de la route, prolonge la durée du camion.



LE MEILLEUR CAMION AU CANADA

CT-1555DF

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.

2085 rue Ste-Catherine ouest
Montréal, Qué. WE. 6781

GOHIER AUTOMOBILES LTEE

3421, Av. du Parc (près Sherbrooke)
Montréal, Qué. BE. 2841

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE

10830 rue Lajeunesse
Montréal, Qué. VE. 3773

BARNABE MOTORS LTD.

1850, boul. Edouard-Laurin
Ville St-Laurent RI. 4-6401

JARRY AUTOMOBILE LTEE

4384 rue St-Denis
Montréal, Qué. PL. 8221

DUVAL MOTORS LTD.

529 rue Jarry
Montréal, Qué. TA. 7211

ROD DUVAL AUTOMOBILES LTEE

3930, rue Ste-Catherine est
Montréal, Qué. LA. 6-4471

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.

90 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue Tél: 5661

B. MONGEAU AUTOS LTEE

1580 rue Amherst
Montréal, Qué. LA. 6-3701

DOYLE MOTORS LIMITED

4501 ave Bannantyne
Verdun, Qué. YO. 1130

DUROCHER AUTOMOBILES LTD.

2225 rue Notre-Dame ouest
Lachine, Qué. ME. 7-6701

Bien accueilli comme un vieil ami

JOHNNIE
WALKER

Un Vrai Bon "Scotch"

Se vend en bouteilles
de 40, 26½ et 13¼ onces



Service de nuit rapide entre
MONTREAL et ST-JEAN, N.-B.

PAR L'ATLANTIC LIMITED

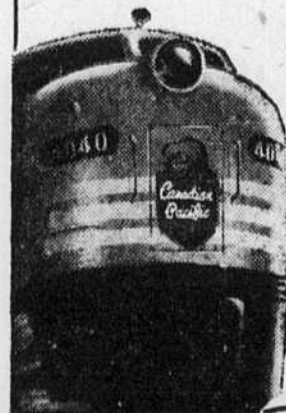
- Roulement plus rapide et plus doux à traction diesel
- Wagons-lits modernes en acier inoxydable
- Chambres Duplex
- Voitures "coach" de luxe avec appuis-jambes pleine longueur et appuis-tête réglables

WAGON-LITS SPECIAL DE MONTREAL A McADAM. PEUT ETRE OCCUPE A McADAM JUSQU'A 8h. a.m.

Renseignements et réservations, s'adresser aux agents du Pacifique Canadien, aux agences de voyages ou

Service des Voyageurs,
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. PL. 2211

Pacifique Canadien



VOIS-nous pouvons acheter une
Obligation d'Epargne du Canada avec
seulement \$2.50 comptant... à

"MA BANQUE"
POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS
B de M

VERSEMENT INITIAL DE 5% - \$2.50 POUR UNE OBLIGATION DE \$50, \$5 POUR UNE OBLIGATION DE \$100, ETC. LE SOLDE PAR VERSEMENTS FACILES EN UNE ANNEE. ...ACHETEZ VOS OBLIGATIONS AUJOURD'HUI - comptant ou par versements, à la succursale de la B de M de votre voisinage

BANQUE DE MONTREAL

La Première Banque au Canada.

AU SERVICE DES CANADIENS
DANS TOUTES LES SPHERES
DE LA VIE DEPUIS 1817

Il y a 58 SUCCURSALES de la B de M pour
vous servir dans le district de MONTREAL

LA FEMME au foyer et dans le monde

Tissus à la mode et robes de laine

Est-ce à cause de la rigueur de l'hiver dernier? Une offensive des lainages, de la laine pure et fine, semble se dessiner dans la mode, même si ce n'est pas sur tous les marchés. La femme 1956 est frileuse, lit-on dans Marie-Claire: dans chaque collection, une robe s'appelle "Frimas". Les couturiers ont fait appel à des textures classiques, auxquelles s'ajoutent les poils de chameau, de lama, de chèvre alpaca, de phoque, poils ou bourrus d'aspect, mais légers et doux au toucher, comme des pelages.

Cela, c'est à Paris. Il y a quelques semaines à Montréal, les couturiers montréalais ont présenté une collection où l'on a vu de tout en fait de lainage, jusqu'à des robes du soir de fin jersey blanc d'une rare somptuosité. C'était le résultat d'une entente avec les tisserands canadiens qui avaient offert une pièce de tissu de laine à une quinzaine de couturiers en les invitant à exercer sur cette matière leur talent de créateurs.

Et cela s'est produit à la suite de l'exposition canadienne de l'année dernière à New-York, où les chroniques américaines avaient été étonnées, et en ont fait la remarque, de voir si peu de lainages dans des collections qui venaient du Canada, pays en effet, où les articles de laine doivent se porter plus ou moins régulièrement pendant trois saisons et où le froid est souvent si dur à supporter à cause de l'humidité du climat.

Voilà donc les lainages rétablis dans leurs droits sur le plan de la haute couture en plus d'être toujours en service dans le domaine des sports. Seulement, il n'en est pas ainsi dans le commerce de la confection. Sauf dans quelques magasins qui font de l'importation d'Angleterre et offrent quelques modèles de robes dans la variété des lainages anglais ou écossais, il est à peu près impossible de trouver de ces confortables petites robes de jersey fin, genre tailleur, pour usage courant, comme il y en avait il y a quelques années. On vous offre par contre des stocks de robes en tissus synthétiques, dont les commis sont absolument incapables de vous dire la composition, (heureusement qu'on parle d'étiquetage rationnel pour l'an prochain) mais tissus que leur raideur et leur piquant rendent trop souvent antipathiques.

Et ces robes, la plupart du temps, ont des manches très courtes, des décolletés exagérés et des jupes ballerines. Pour les petites ouvrières qui sont souvent en manteau de printemps ou en jaquette de fourrure courte ou ample jusqu'au mois de décembre, ce n'est certainement pas l'article indiqué pour apporter le confort nécessaire à cette époque de l'année.

Faut-il dire aussi qu'à cette saison, si l'on parle mode et d'élégance, les blouses de nylon sont déclassées et devraient attendre, au moins, la fin du prochain printemps? Le premier point, en véritable élégance, selon les arbitres de la mode, c'est d'être en accord avec la saison, le climat et les circonstances de temps et de lieu.

Germaine BERNIER

CARNET MONDAIN

Réception

L'Association des Avocats de la Province de Québec, sous la présidence de Me Thérèse Crompt, a donné, jeudi le 27 octobre prochain, de six à huit heures, au Club St-Denis, en l'honneur des avocats récemment admis au Barreau de la province de Québec: Mes Clémentine Cadotte, Louise Gagné, Natalie Isaacs, Louise Langlois, Gabrielle Lebel, Eliane Leboeuf, Huguette Marleau, Claire Rivier.

Vente de charité

La vente de charité annuelle au bénéfice des œuvres des Petites Soeurs de l'Assomption aura lieu à l'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri, samedi, le 28 novembre, de dix heures du matin à dix heures du soir, sous la présidence générale de Madame Alfred Thibadeau.

Convention à Lachine

La réunion annuelle de l'amicale du pensionnat de Lachine aura lieu dimanche le 20 novembre de deux heures à six heures. Le thé sera servi.

Bal des Petits Souliers

Le dîner qui précédera le Bal des Petits Souliers de la Ligue de la Jeunesse Féminine, vendredi soir, le 4 novembre, sera servi à neuf heures précises. On est donc prié d'arriver à l'hôtel à huit heures quarante-cinq.

Grapho-analyse

par Mark ELLERY,
B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

Elise. — A qui vous regarde de loin, vous semblez une personne très calme et très pondérée. Et de fait, votre tempérament vous dispose à envisager les situations avec sang-froid, à juger les choses, les événements, les êtres, et les personnes avec beaucoup d'objectivité. Votre tête, votre raison, et votre jugement sont les influences dominantes de votre vie; et votre esprit, calculateur, progressif, et perspicace considère habituellement la fin d'une chose, la portée d'un acte, ou les conséquences d'une décision. Et pourtant, malgré la large part que vous faites



Quelques organisatrices du Bal des Petits Souliers de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui aura lieu, le 4 novembre à l'hôtel Windsor sous la présidence d'honneur de l'ambassadeur de France au Canada et de Mme Francis Lacoste. De gauche à droite, voici Mme Lionel Lacroix, du comité des invitations; Mlle Denise Gratton, du comité des programmes et Mme Bernard Bourgeois, du comité des billets.

(Photo Koro)

A propos d'étiquetage

"L'adoption de méthodes uniformes d'étiquetage pour les produits du textile vendus au Canada jouit de l'approbation complète des fabricants canadiens de textile", a déclaré M. H. Roy Crabtree, président de l'Institut du textile primaire.

Interrogé au sujet des nouveaux règlements régissant l'étiquetage des vêtements adoptés par le gouvernement fédéral, M. Crabtree a déclaré: "Depuis que la question de l'étiquetage des produits du textile a été soulevée, il y a environ huit ans, l'industrie a fait tout en son pouvoir pour appliquer sur une base volontaire des méthodes uniformes d'étiquetage. Nous sommes fiers de nos réalisations".

M. Crabtree a souligné que l'industrie du textile primaire s'est faite le champion, au Canada, du mouvement en faveur de meilleures méthodes d'étiquetage grâce à son travail dans le domaine des règlements régissant l'étiquetage des bas de nylon. "Nous portons toujours une attention particulière aux besoins du consommateur et nous essayons toujours de les satisfaire".

Un "plateau cérébral", il ne fait point de doute que vos fortes émotions trompent souvent la vigilance et la sérénité de votre raison et de votre jugement. Vous ne possédez point une nature expressive et impulsive; vous n'êtes pas une personne encline à réagir et à s'extérioriser avec spontanéité. Il reste vrai que vous sentez les choses en profondeur de vous-même. Après avoir absorbé le choc d'expériences multiples, vous éprouvez le besoin de vous manifester, d'extérioriser vos sentiments, vos réactions, ou vos émotions intimes. Et vous le ferez avec force et violence: car au fond, votre nature est très passionnée. Vous aimerez le beau artistique, la belle nature, les mets succulents, bref, toutes les gratifications sensibles de nature à satisfaire votre convoitise. Vous vous efforcerez de dominer votre milieu, d'imposer vos vues à votre entourage, d'indiquer la voie aux autres. Votre tempérament irascible ne supportera pas sans explosions fréquentes les contrariétés, les contre-temps, les retards, ou les contradictions. Vous manquez de tolérance, en dépit de votre jugement. Il y a fierté, distinction, loyauté, et indépendance d'esprit, chez vous. Ces traits ne sont pas désagréables. Que vous soyez une personne fermée, cela finira par être accepté. On admirera certainement votre initiative, votre esprit de détermination, votre ténacité, et votre persistance; car ces traits produisent des résultats. Mais votre tempérament irascible créera du malaise. Vous vous faites souvent illusion: votre intelligence ne va pas toujours suffisamment en profondeur des choses.

Pétionille. — Pourquoi manquez-vous de sérénité, de calme, de pondération, et de sang-froid? Pourquoi éprouvez-vous du mal à envisager une situation sans parti-pris? Pourquoi êtes-vous si prompt à réagir à tout ce qui vous atteint et vous affecte? Pourquoi êtes-vous exposée à vous lancer dans des situations dont vous n'avez habituellement pas pesé le pour et le contre? Tout simplement parce que c'est le cœur qui commande l'ensemble de vos attitudes. Tout simplement parce que vous êtes un peu impressionnable et impulsive, primesautière et spontanée. Pourquoi êtes-vous tout à tour enjouée et abattue, gaie et taciturne, exubérante et mélancolique? — Parce que vous suivez le va-et-vient, les fluctuations des émotions diverses qui vous agitent. Vous aimez avec ardeur. "Vous aimez que l'on vous aime comme vous aimez, quand vous aimez". On vous cause du chagrin facilement; on vous fait plaisir aussi aisément. Et vous êtes encline à manifester votre plaisir ou votre satisfaction sur-le-champ. Votre fierté se blesse facilement; mais quand vous vous sentez indépendante, vous ne vous préoccupez pas de rechercher la faveur de votre entourage ou d'agir en conformité avec les exigences de votre milieu. Dans l'ensemble, cependant, votre distinction vous incite à ne faire que ce qui pût blesser les convenances. Vos attitudes, vos gestes, vos œuvres se veulent irréprochables. Vous possédez d'ailleurs beaucoup de goût et d'ordre, du talent pour l'organisation, du souci pour le détail, le sens du rythme, de l'adresse et de la dextérité. Parfois, on découvre chez vous le désir de vous surpasser; parfois, en vos ressources et votre confiance, vous manquez de confiance en vos ressources et vous ne donnez pas votre pleine mesure.

Le tweed de plus en plus populaire dans les nouvelles modes

Dans la plupart des magasins, le tweed domine au rayon des vêtements d'automne cette année. Bien que les tweeds fins ne soient pas démodés, ils le cèdent quand même en popularité aux gros tissus bourrus dont les nœuds prennent souvent plusieurs tons.

Il est entendu que ces tailleurs sont strictement destinés à être portés en automne ou en hiver et que, de plus, ils ne s'adaptent qu'aux femmes plutôt élancées. Ils présentent cependant plusieurs avantages, comme ceux d'être éminemment confortables, de résister à l'usage et de pouvoir être mis aussi bien à la campagne qu'à la ville.

Les robes de tweed sont également offertes en grand nombre dans les magasins, des robes plus ou moins légères, suivant le tissu, et certaines peuvent même se porter le soir. Quelques-unes sont doublées au corsage et aux manches pour empêcher le tissu d'irriter l'épiderme; le prix de ces dernières est habituellement plus élevé, mais le confort supplémentaire qu'elles apportent n'est certes pas négligeable.

Les gammes de couleurs les plus souvent exploitées dans ces textiles sont les bruns et les gris. Les bruns se mêlent volontiers aux noirs ou aux tons d'anthracite pour produire des couleurs neutres dont l'effet plutôt sombre est égayé par des fils ou des nœuds plus éclatants. Ces tweeds peuvent se porter indifféremment avec des accessoires noirs, bruns ou fauves.

Par contre, plusieurs tweeds empruntent des tons pastels de bleu, vert, rose ou mauve. De coupe très sobre, ces robes sont garnies de velours ou de bandes de tricot posées au cou.

Un des modèles les plus populaires de la collection d'une grande maison de fabrication américaine est une robe de coupe droite confectionnée en tweed gris clair, portant à la taille un empiècement de tricot noir contre lequel se détache une petite ceinture de même tissu que la robe. Le corsage se termine par une encolure ronde très unie et des manches courtes sans couture à l'épaule.

Vous êtes très affectueuse et tendre, à certains moments; en d'autres temps, vous devenez fort irritable et impatiente. On se rendra compte de votre amabilité; on aura peine à supporter votre susceptibilité.

Monsieur B. — D'après la courbe générale de votre écriture, vous possédez une nature ardente, tendue, très expressive, très émotive, et très impulsive. Votre nature spontanée et primesautière vous porterait à commettre les pires excès et les plus beaux actes de vertu. D'après votre écriture, vous manquez de mesure, de calme, de pondération, de réflexion, de maturité, et de sérieux; vous êtes la proie, la victime de votre cœur et de ses caprices; et vos jugements portent habituellement l'empreinte du parti-pris et du préjugé. Vous passez d'un extrême à l'autre, dans la gamme des émotions les plus bouleversantes. Tantôt, vous êtes affectueux à l'excès; tantôt, vous devenez hostile et violent. Parfois, vous vous emballez de rien; parfois, vous êtes profondément découragé. Bref, d'après votre écriture, vous êtes un extrémiste. Ou bien, vous êtes dans la disgrâce totale de vos semblables, ou bien vous jouissez d'une popularité sans bornes. Et cependant, on ne peut empêcher de constater que votre conservatisme est l'un des traits dominants de votre personnalité. Vous ne "prenez guère de chance", vous tentez rarement le risque, vous ne dilapidez pas votre avoir, vous ne partagez pas vos biens avec libéralité. Vous êtes un jeune homme réservé et "refoulé". D'une part, vous avez trop de préoccupations et de soucis, trop de conflits d'intérêts; d'autre part, vous êtes un jeune homme d'ordre et de clarté. Vous ne pensez pas avec la rapidité de l'éclair; mais vous pouvez utiliser les données et les faits avec beaucoup d'adresse et d'habileté. Enfin, vous êtes orgueilleux, sensible et très distingué. Vous serez certainement plus apte à remplit un mandat qu'à prendre de promptes décisions vous-même.

Mark ELLERY

A Ste-Hyacinthe

1ère convention collective des infirmières

L'Alliance catholique des infirmières du diocèse de Ste-Hyacinthe (C.T.C.C.), syndicat formé le printemps dernier, a récemment signé avec l'hôpital St-Charles de Ste-Hyacinthe sa première convention collective.

Ce syndicat fut constitué à la suite d'une invitation faite par les infirmières intéressées à l'Alliance des infirmières de Montréal et à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, de venir les organiser en union.

La commission de Relations Ouvrières accorda sans délai le certificat de reconnaissance syndicale, et les négociations furent entreprises vers le milieu de l'été.

Quelques séances de négociation suffirent à établir une entente très cordiale entre cet hôpital, dirigé par les RR. SS. Grises, et le Syndicat, et en très peu de temps, les deux parties en arrivèrent à un accord complet sur les points litigieux.

Meilleur salaire

Par cette convention, les infirmières reçoivent de substantielles augmentations de salaire, une remarquable amélioration du régime de vacances payées, une clause améliorée de congé-maladie et autres avantages marginaux. C'est un contrat de deux ans, avec clause de réouverture au bout d'un an.

L'hôpital était représenté par MM. Saint-Louis et Pinsonneault, administrateurs, tandis que les négociations étaient conduites, du côté syndical, par Me Pierre Vadeboncoeur, conseiller technique à la C.T.C.C., Mlle Régina Boisvert, I.L. agente d'affaires du nouveau syndicat et de l'Alliance des infirmières de Montréal, Mlle Francoise Lafond, I.L. présidente du syndicat, et Mlle Marie-Jeanne Messier, I.L. secrétaire.

A la signature du contrat, les deux parties se sont déclarées satisfaites de l'esprit qui a régné au cours des négociations, ainsi que des résultats pratiques obtenus.

CA ET LA

Des écrivains qui vont de l'avant

Ce sont celles qui voyagent régulièrement sur Air France de Berlin à Nice et dont on bouillonne un peu les habitudes traditionnelles en leur imposant la marche en avant. En cette saison, elles sont envoyées en grand nombre par expéditions de 300 kilos, d'Allemagne à destination de l'aérodrome de Nice où les pionnières des grands hôtels de la Côte viennent en prendre livraison à l'arrivée de l'avion.

Péchées dans les rivières de Brandebourg, elles sont expédiées vivantes le jour même, embarquées sur le service Berlin-Paris au début de l'après-midi, transitées à Orly pour être embarquées sur l'avion partant pour Nice. Elles arrivent dans la soirée à l'aérodrome du Var, à temps pour figurer au menu du souper des grands palaces de la Côte.

Le Marabout de Kali petite oasis du Sud Algérien qui n'a pu accomplir le pèlerinage de La Mecque vient quand même, grâce à l'avion, de voir combler un de ses vœux les plus fervents: obtenir de l'eau de la source de Zem Zem et des chapeteaux de La Mecque. Il avait confié ce désir à un touriste français à qui il avait offert l'hospitalité et qui l'avait mis en œuvre par le réalisme: apprenant qu'Air-France avait cette année, mis en ligne des services spéciaux pour transporter les pèlerins africains à La Mecque et au retour, il a pris contact avec le représentant d'Air-France à Djeddah pour qu'une bonbonne de 5 litres d'eau de Zem Zem et des chapeteaux soient acheminés sur un de ces services. Arrivé à Dakar, le précieux envoi a été chargé sur les services réguliers pour Alger et d'Alger à Timimoun d'où la jeep du correspondant d'Air-France à Timimoun vient de l'amener au Marabout de Kali.

McColl-Fontanac gagne davantage

M. T. C. Twyman, président de McColl-Fontanac Oil Company annonce que le bénéfice net estimatif de la compagnie et des filiales pour le troisième trimestre est de \$3,677,799 ou \$1.38 par action ordinaire, après déduction de tous les frais et de l'impôt sur le revenu, il avait été de \$2,247,548 ou 84 cents par action dans la même période de l'an dernier. Le montant inclut un bénéfice extraordinaire équivalent à environ 34 cents par action.

Le bénéfice net estimatif des neuf premiers mois de l'année s'établit à \$7,730,004 ou \$2.89 par action ordinaire au regard de \$5,698,164 ou \$2.12 par action dans la période correspondante de 1954.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté.

SECRETAIRE DEMANDEE

Sténo-dactylo bilingue, avec expérience, ouvrage intéressant, semaine de 5 jours. BElair 3361, gérant du personnel.

Partie de cartes à St-Jean-Baptiste

Il y aura une grande partie de cartes organisée par les membres de la Ligue du Sacré-Cœur de Saint-Jean-Baptiste, samedi soir le 9 octobre à la salle des Loisirs de Saint-Jean-Baptiste, 485 est, rue Rachel.

Nombreux prix y compris ensemble de cuisine et service de vaisselle de 133 morceaux.

Informations: M. Jean-Louis Cadoret, MARquette 3633 ou M. Charles-Eugène Hébert, BElair 6569.

Ménagères canadiennes pas assez difficiles

(PC) — Les ménagères canadiennes se montrent très judicieuses dans le choix des appareils domestiques, mais elles semblent perdre ce sens de la valeur et du goût lorsqu'il s'agit d'achats qui ne concernent pas la cuisine ou le linge.

Telle est l'opinion qu'exprimait à Montréal, Mme W. H. Harrison, devant les membres de l'Association canadienne des consommateurs réunis en assemblée annuelle.

Conséquence de ce manque de discernement: le dessin industriel est beaucoup moins avancé au Canada qu'en Grande-Bretagne, en Italie, au Japon, aux Etats-Unis, dans les pays Scandinaves, en Belgique et en Hollande. Comme les Canadiennes ne sont pas difficiles, en général, dans ce domaine, souligne Mme Harrison, les manufacturiers canadiens n'attachent pas autant d'importance qu'ils le devraient au travail de dessinateurs professionnels compétents.

Cet état de choses amène d'ailleurs les dessinateurs canadiens à s'orienter vers des occupations plus lucratives, privant ainsi le marché de plusieurs séries d'articles de qualité.

"Pour des raisons que je m'explique mal, déclare Mme Harrison, nous avons l'impression que le seul fait d'habiter un pays où le niveau de vie est l'un des plus élevés au monde nous assure automatiquement l'occasion de nous procurer pour la maison des articles ou accessoires de conception technique et artistique de premier ordre. Malheureusement tel n'est pas le cas".

Mme Harrison invite les ménagères canadiennes à suivre l'exemple des acheteurs "qui préfèrent sélectionner au lieu de collectionner", pour employer ses propres termes.

Le comité du dessin de l'Association canadienne des consommateurs se tient en rapport étroit avec le Conseil national du dessin industriel afin que les plaintes formulées à l'égard des articles domestiques de mauvaise conception technique soient présentées sans tarder aux autorités compétentes.

Le consommateur invité à donner son opinion

"Le consommateur canadien pourra maintenant acheter ses produits du textile et ses vêtements avec une confiance accrue dans la marque de commerce, car il aura le service du consommateur et le fabricant", a déclaré M. J.-P. Gauthier, C. Gauthier, directeur général de la Canadian Fabrics Foundation, au sujet des nouveaux "Règlements relatifs à l'étiquetage des produits du textile".

"Nous incitons le consommateur à se familiariser avec ses règlements et à étudier les marques de commerce plus attentivement, afin de mieux profiter du budget familial consacré à l'achat des vêtements et des textiles. Les fabricants de réputation tentent de collaborer avec leurs clients et le service des Standards du ministère du Commerce verra à l'application de ces règlements."

M. Gauthier a souligné que ces nouveaux règlements sont le résultat de plus de dix années de discussions entre les parties concernées mais il a précisé, toutefois, qu'ils ne sont pas encore à l'état de perfection et qu'ils ne peuvent être améliorés que par l'expression d'opinions de la part du consommateur.

Chambre et pension demandées

Jeune homme professionnel (anglais) cherche résidence dans famille française distinguée. But, est d'apprendre le français. Préférablement avec déjeuner et souper. S.V.P. écrire au case 32, Le Devoir, Montréal. 26-10-55

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Pendant
les 10 minutes
de repos...



Rien de mieux
que Seven-Up!



Les tricots à la mode — Fantaisie de laine appelée "Domino" pour les exercices de ski. Peut être confectionné de grosse laine "Bouquet Snowflake" ou "Bouquet Polar". La doublure de "pillon" lui garde sa forme élégante. Cette laine qui ne rétrécit pas et est à l'épreuve des mites, contient une part de nylon pour plus de résistance. C'est une création de Susan Bouquet.

Radio et télévision

par Michel PIERRE

Suite à "La rigolade"

Si nous nous sommes permis le ton virulent que nous avons employé dans "Le Devoir" de samedi dernier au sujet du programme de CBFT "La Rigolade", c'est qu'il nous a semblé nécessaire de contre-balancer avec le maximum de force les effets du programme lui-même. Et nous espérons en toute sincérité qu'un certain public donnerait suite à ses protestations latentes.

C'est donc avec la plus grande satisfaction que nous avons reçu plusieurs lettres et appels téléphoniques par lesquels des lecteurs du Devoir ont bien voulu nous informer que la chronique et le réquisitoire de samedi dernier concordent avec leur propre opinion.

L'autorité et les responsabilités de certains correspondants, ainsi que les honneurs dont ils sont revêtus, nous encouragent beaucoup à donner suite à leur désir, même s'il nous répugne un peu de le faire avant même qu'ils ne l'expriment. Pratiquement, il s'agit d'indiquer après de qui il conviendrait de protester pour faire supprimer "La Rigolade".

Nous devons auparavant rappeler ce que nous avons déjà indiqué : 1) Que le commanditaire avait jusqu'à présent pris un soin extrême de satisfaire le public en lui offrant des programmes de qualité dont la valeur artistique était seule discutée. 2) Que la responsabilité des autorités de Radio-Canada est loin d'être définie.

Mais nous ne diminuons en rien le réquisitoire déjà publié : 1) Le commanditaire est un brasseur de bière, donc une puissance financière qui nous autorise à beaucoup de sévérité quant au choix de leurs programmes commandités.

2) L'agence de publicité ne cherche qu'à apporter du public aux programmes de ses clients et pratique en conséquence une irresponsabilité et un amoralisme fonceurs.

3) Radio-Canada prouve la valeur de ses ressources et de son personnel en nous offrant des programmes de qualité dans tous les genres ce qui rend d'autant plus odieuse "La rigolade" et, quelle que soit la raison de son acceptation de ce programme, à qui que revienne la responsabilité, l'avis est donné publiquement que c'est là une production Radio-Canada.

Si le public tient à mener une action directe sous forme de protestations — où le nombre et la qualité des protestataires lui donneront raison, nous le souhaitons —, c'est certainement à regret que nous indiquons que la bonne porte serait le directeur des programmes de CBFT à Radio-Canada. Le poste de directeur n'indique pas automatiquement sa responsabilité personnelle; incontestablement, il indique qu'il est capable de rencontrer les désirs du public et justement de faire le bien à qui de droit — haut fonctionnaire de Radio-Canada, agence de publicité ou commanditaire lui-même — vos protestations.

Depuis la parution du réquisitoire contre "La Rigolade", ce n'est pas seulement nos correspondants qui ont manifesté leur accord.

Car ils trouveront des alliés à Radio-Canada même où des réalisateurs consciencieux déplorent la promiscuité de la Rigolade. Bien que nous avançons ceci sans étayage possible, il se pourrait que la direction même de CBFT, quelque responsable de l'agence de publicité ou quelque haut membre du personnel de la brasserie en question souhaitent un nombre assez important de protestations pour supprimer le programme et le remplacer par quelque autre qui ferait honneur aux trois organismes concernés.

Aide gouvernementale au T.N.M. en vue d'une tournée en Europe

L'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse dans le gouvernement qui préside l'hon. Maurice Duplessis, a récemment annoncé à M. Jean Gascon, directeur du Théâtre du Nouveau-Monde, qu'il met à sa disposition, à titre exceptionnel la somme de \$10,000. Il s'agit de permettre à cette troupe d'accepter l'invitation qui lui fut faite à Paris l'été dernier, pendant le Festival international d'art dramatique de cette ville, d'aller faire une tournée dans quatre villes de province française et de Belgique. L'on y jouerait de nouveaux les trois farces de Molière qui ont valu un tel succès à la représentation canadienne au Festival.

Le T.N.M. étant retenu pour le prochain Festival de Stratford pour y jouer le "Henry V" de Shakespeare, spectacle qui pourra être repris ensuite au Festival d'Edimbourg, la tournée en France et en Belgique ne s'effectuerait vraisemblablement qu'à partir de septembre 1956.

A l'Immaculée-Conception

Jeudi soir le 27 octobre, à 8 heures, soirée-forum pour jeunes gens et jeunes filles au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception.

Conférencier : M. Jean Laurin, président de la J.O.C. de Montréal. Sujet : "Face à ton futur foyer".

Épargne, habitation, formation sentimentale, chômage... autant de questions que ce jeune chef d'œuvre agitera devant eux ce soir-là. Que l'on vienne nombreux.

Partie récréative : présentation, en version française, d'un fameux film anglais : "Odette, agent S-23", avec Trevor Howard, Anna Neagle.

Entrée gratuite, pourvu que l'on assiste à la conférence.

Tous les matins de 10.00 à 12.00 a.m.

"PIERRE VALCOUR"

vous donne rendez-vous sur LA ROUTE ENCHANTEE pour vous présenter

- des chansons
- des charades
- des concours

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Musique sur nos ondes

A CBF

3.33—Chefs-d'œuvre de la Musique
William Kapell, pianiste: Partita No 4 (Bach). — Huit Laendchen (Schubert). — "Evocation" (Albeniz). — "Méphisto-Valse" et Rhapsodie hongroise No 2 (Liszt).

A CBF

7.30—Alceste
Opéra de Gluck. Direction: Jean Beaudet. Distribution: Marguerite Laverne, Léopold Simoneau, Louis Quilicot, Robert Savoye, Jean-Paul Jeannotte, Yolande Guérard, Claude Letourneau et David Rochette.

A CBF

10.30—Récital
Paul de Marky, pianiste. Programme consacré à Chopin. Scherzo, opus 20, en do mineur; Ballade, opus 52, en la mineur; Etudes opus 25, Nos 3, 6 et 8; Berceuse, opus 57.

A CBF

11.00—Adagio
11.30—La Fin du Jour
Concerto en mi bémol majeur pour deux pianos et orchestre, K 365 (Mozart); Gilels et Zak, pianistes, et Orch. dir. Kiril Kondrashin.

A CBF

9.00—Musique pour les dilettantes
Les Trois Écossaises, op. 72 (Chopin); Anis Dorfman, pianiste. — Étude de concert no 3 en re bémol, "Un soupir" (Liszt); Anis Dorfman, pianiste. — Sonatine (Ravel); Anis Dorfman, pianiste. — Récit (Mozart); Anis Dorfman, pianiste. — Symphonie no 6 op. 53 (Szymanowski); Orch. de Philadelphie dir. Leopold Stokowski.

A CBF

10.00—Fémina
Odile Panet-Raymond interviewera Mlle Monique Lepage, fondatrice et directrice du Théâtre-Club, de Montréal.

A CBF

7.15—Identité
Avec Clément Lockwell.

A CBF

10.15—André Laurendeau
Impressions d'un voyage dans l'Ouest canadien.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

A CBF

11.30—Télé-Journal
A l'Affiche demain
CBMT-MONTREAL — Canal 6
CBOT-OTTAWA — Canal 4

A CBF

3.00—Musique
4.00—Rêve, réalité
Décoration, bricolage, mode, documentaire et sketch de Jovette, avec Jacques Normand, Yvette Gouin, Nicole Germain, André Paradis, Denyse Saint-Pierre.

A CBF

5.30—L'Heure aux trésors
Texte de Bernard Lecomte.

A CBF

7.00—Ce soir
Explications sur l'histoire et l'entrevue en marge des programmes.

A CBF

7.15—Télé-Journal
7.30—Pour elle
Programme de France consacré à la mode et à la cuisine.

A CBF

7.45—Encyclopédie sportive
CBOT—MONTREAL — Canal 6
CBOT—OTTAWA — Canal 4

A CBF

8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand; narrateur: Roland Chénail; sketch d'Étienne Cloutier.

A CBF

10.30—Paillettes
Les Collégiens-Troubadours et orch. dir. Allan Meyer, M.C. René Caron. Texte de Louis Martin-Tard. Artistes invités.

Les 9 premiers mois de '55 favorables à The Shawinigan Water & Power Co.

\$2.32 par action vs \$1.90

Potins financiers

La cote s'est redressée, hier, sur la Bourse de Paris et l'ascension des stocks paraissait se poursuivre à Wall Street. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, l'allure était erratique. Les prix du blé étaient résistants à Chicago, de même que les cours des grains grossiers à Winnipeg.

Un syndicat, comprenant Gas-ton Laurent Inc., Crédit-Québec Inc. et W. C. Pittfield & Co Ltd, vient de se voir adjoindre l'émission de \$500,000 d'obligations de Verdon, 3%, 3-1-2 et 4% à 20 ans. L'adjudication représente un coût net de 4,096% vs 4,099% pour le 21ème soumissionnaire, soit une preuve de la vive concurrence qui existe dans ce domaine.

La décision de U. S. Steel de hausser le taux de son dividende et l'excellence du rapport sur ses ventes et recettes durant les premiers 9 mois de cette année devraient influencer d'autant plus sur le sentiment spéculatif à Wall Street aujourd'hui, vu que cette nouvelle ne fut connue qu'après la fermeture du marché hier.

New Minde-Scotia Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que Glenogwan Mines & Management Limited n'a pas exercé son option pour acheter 75,000 actions à 40 cts l'action, le 16 octobre 1955 et, c'est pourquoi, l'ac-tion est annulée. Il y a donc 1,407,505 actions en circulation ainsi que 3,592,495 dans le trésor de la compagnie.

La Bourse Canadienne vient d'être informée qu'en vertu d'une entente en date du 24 octobre 1955, Houston & Co a, au nom d'un client, souscrit ferme 200,000 actions de Panel Consolidated Uranium Mines Limited à 40 cts l'action, payables sur-le-champ. Il y a maintenant 4,700,007 actions en circulation et 5,299,993 dans le trésor de l'entreprise.

Comme on sait, la Corporation du Palais du Commerce rachètera, le 2 janvier 1956, les \$1,300,000 d'obligations en cours, et donne mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

La maison Alphonse Raymond Ltée célèbre son 50ième anniversaire

S'il y a des événements dans la vie d'un individu qu'il est bon, parfois, de passer sous silence, il y en a, par contre, dans la vie d'une entreprise corporative qu'il importe de signaler à l'attention du public. C'est donc ce que nous nous proposons de faire au sujet de la maison Alphonse Raymond Limitée.

Son fondateur, l'Hon. Alphonse Raymond, LL. D., M.C.L., demeure son président actif

Cette semaine, l'importante entreprise familiale précitée de l'industrie du Québec, bien connue du public depuis des années, célèbre son cinquantenaire. Ce fut en effet, en 1905, que la maison Alphonse Raymond Limitée a pris naissance, grâce à l'esprit d'initiative de son fondateur l'Hon. Alphonse Raymond, encore aujourd'hui à la tête de cette institution progressive et de chez nous. Contrairement à tant d'autres hommes d'affaires qui ne revoient que loins au terme de leur vie, l'Hon. Raymond ne cesse de faire preuve d'une activité infatigable depuis des années. C'en est assez pour expliquer ses succès dans bien des domaines, car maintes entreprises recherchent sa collaboration, afin de bénéficier de ses talents et de son bon jugement. En plus d'avoir le sens inné des affaires et d'être un financier averti, l'Hon. Alphonse Raymond a toujours été animé d'un véritable esprit patriotique — on l'a particulièrement constaté lors de la dernière transaction de la Prévoyance, transaction qui aurait pu s'avérer pénalisatrice beaucoup plus profitable pour lui, s'il s'était rendu à la demande d'autres intérêts.

Succès assuré, à la suite de la renommée de ses produits, ici, comme à l'étranger

Tout comme la majorité des hommes d'affaires des États-Unis et du Canada, l'Hon. Alphonse Raymond débuta modestement. En effet, il n'était que modeste épicer, venu quelques années plus tôt de son village natal de Ste-Anne-de-Beaupré, lorsqu'il décida, en 1905, de se lancer dans l'industrie de la mise en conserve des produits alimentaires. Sous sa direction habile et grâce à son travail, la maison Alphonse Raymond Limitée n'a pas tardé à se tailler une place enviable dans l'industrie ci-dessus mentionnée, non seulement au Canada, mais, encore, à l'étranger, vu la renommée et l'excellence de ses produits. Sait-on qu'au delà de 5,000 marchands détaillants vendent ses produits de haute qualité? A cette époque de tendance à la fusion chez bien des entreprises, il va sans dire que la concurrence s'avèrera de plus en plus dure et il est heureux que l'essor, pris par la maison Alphonse Raymond Limitée depuis des années, lui facilite de nouveaux débouchés de plus en plus nombreux.

Importance d'une heureuse collaboration entre les patrons et les employés

"Qualité et service" voici les deux mots qui n'ont cessé de hanter l'esprit du fondateur de la maison Alphonse Raymond Limitée et qui, par suite de leur application en pratique, ont contribué à la marche en avant de cette institution de chez nous, comptant un personnel expérimenté. Comme on le verra dans la vignette ci-contre, M. Eugène Raymond vient de compléter 40 années de services avec la compagnie et M. Hector Pigeon, 35 années à titre de vendeurs. A l'occasion du Jubilé d'or de la maison, son président a tenu à remettre à chacun des 14 des plus vieux collaborateurs, une montre en or. A la même occasion, tous les employés de l'institution furent invités ces jours-ci à une réunion à l'Hôtel Queen's. Administrateurs et employés fraternisèrent et il ne peut résulter que du bien de ces réunions où le travailleur apprend à connaître plus intimement son patron et, souvent, il ne tarde à constater que ce dernier est beaucoup plus humain qu'il ne le croyait ou qu'on le lui avait laissé entendre.

Elle célèbre son Jubilé d'Or, en commençant la construction d'un nouvel immeuble imposant

Comme la maison Alphonse Raymond Ltée est une entreprise de famille, nous nous garderons donc de publier le chiffre de ses ventes. Nous croyons opportun, toutefois, de dire que, disposant d'un actif de plusieurs millions de dollars et étant en solide position financière, la compagnie ne cesse de faire de bonnes affaires au point que sa direction vient de décider d'agrandir son établissement local — la construction d'un nouvel immeuble de 4 étages, ayant des dimensions de 66 par 122 pieds, est même déjà commencée. Ce nouvel édifice améliorera considérablement les facilités de production, d'expédition et d'entreposage, tout en permettant l'aménagement de nouveaux bureaux, d'un café moderne et de vestiaires spacieux pour le personnel.

Faute d'espace il nous faut clore notre chronique, mais, avant de terminer, nous tenons à présenter nos félicitations aux administrateurs de la maison Alphonse Raymond à l'occasion du 50ième anniversaire de cette dernière. Nous en profitons, aussi, pour formuler le vœu que, sous leur habile direction, l'institution continue de progresser — ce qui semble chose d'autant plus facile que la maison Alphonse Raymond Ltée s'est acquise une réputation supérieure à toute autre industrie similaire et qu'elle subitait moins que les autres industries de catégories différentes les soubresauts de la vie économique.

La Banque Royale se montre plus généreuse

Les administrateurs de la Banque Royale du Canada viennent de porter le taux du dividende du trimestre courant de 37½ cts à 45 cts l'action, et ils ont déclaré, en outre, un boni de 20 cts par action; ce qui porte le total pour 1955 à \$1.77½ cts par action. L'an dernier la direction avait haussé le taux de 35 cts à 37½ cts et avait déclaré, à la même époque, un boni de 10 cts seulement. Le dividende accru et le boni seront payés le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre. Depuis 1950, cette importante institution bancaire n'a cessé de hausser chaque année les déboursés à ses actionnaires — ils ont passé en effet de \$1.00 en 1950 à \$1.77½ cts cette année.

Marcel CLEMENT

L'état intermédiaire des revenus et dépenses de The Shawinigan Water and Power Company et de St. Maurice Power Corporation pour les neuf premiers mois de 1955 fait ressortir un bénéfice net de \$2,32 par action ordinaire sur les 2,415,333 actions en circulation au 30 septembre. Ce bénéfice se compare à celui de \$1.90 par action sur les 2,179,353 actions en circulation à la même date l'an dernier.

Le revenu brut des ventes d'électricité se chiffre à \$34,976,922 en augmentation de 13.3 pour cent sur la période correspondante de 1954. Le revenu brut global a monté de 13 pour cent.

Bourse de Montréal

Il n'y a guère d'uniformité dans la tendance sur la place locale.

MONTREAL (PC) — Une tendance mixte prévalait mardi à la fermeture d'une séance passablement active à la Bourse de Montréal.

Les banques ont enregistré des gains allant jusqu'à trois points. Deux banques canadiennes ont annoncé des dividendes accrus. Les services publics ont légèrement avancé, de même que les distilleries. Les pétroles ont majoritairement baissé, les titres de papeteries ont fléchi.

Des 6 émissions négociées, 78 ont monté, 76 ont baissé et 10 étaient stationnaires. On a enregistré six nouveaux sommets et quatre nouveaux bas pour l'année. Selon les moyennes de fermeture, les banques ont monté de .5 à 47.49; les services publics ont monté de 1.1 à 130.4; les industries ont baissé de 9 à 277.6; les papeteries ont baissé de 11.06 à 1571.73 et les mines d'or ont baissé de 4 à 74.26.

Comme on sait, la Corporation du Palais du Commerce rachètera, le 2 janvier 1956, les \$1,300,000 d'obligations en cours, et donne mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Le bruit court sur la rue qu'il y a une mine d'amiante junior du Québec lancera une émission avant longtemps.

Nul doute que la déclaration récente de M. F. G. Gardiner, président de la Commission Métropolitaine de Toronto à l'effet "qu'après la canalisation du St-Laurent, cette ville manipulerait 80 p.c. du blé canadien" n'a pas passé inaperçue ici.

Les frais d'exploitation se totalisent, compte tenu de l'amortissement, à \$22,815,971 contre \$21,592,231. Ces frais comprennent des achats d'énergie s'élevant à \$3,828,336, en augmentation de \$630,495.

Au cours des neuf mois, il a été versé dans la réserve pour compensation dans les périodes de faibles précipitations, une somme nette de \$310,000, déduction faite des impôts afférents à cette réserve; mais aucun montant n'y a été ajouté dans le troisième trimestre. Aucune provision de cette nature n'avait été faite dans les trois premiers trimestres de 1954.

La provision pour impôts sur le revenu et sur les bénéfices s'établit à \$4,490,849 et se compare à \$3,182,601 pour les neuf premiers mois de 1954.

Deduction faite de toutes les charges, l'affectation aux actions privilégiées et ordinaires s'élève, pour cette période, à \$6,368,202 en regard de \$4,913,616 l'an dernier.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au Marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 424, rue Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Marché abondant, prix instables.

AIL: Mar. inchangé, 3.00 la doz. de tresses.

BETTERAVES: Mar. inchangé, 90-100 lb. 35-40c la doz. de pqt.

BROCOLI: Mar. tranquille, 2.00 la doz. de pqt.

CAROTTES: Mar. inchangé 90-100 lb. 35-40c la doz. de pqt.

CELERI: Mar. tranquille, 1.25-1.50 la doz. de 75-300 lb. cag.

CHOUX: Mar. inchangé 75-90 lb. cag.

CHOUX-FLEURS: Mar. à la hausse 1.75-2.00 la doz.

CITROUILLES: Mar. tranquille 1.00-1.25 la doz. SQUASH: 2.00 la doz.

EPINARDS: Mar. à la hausse 1.00 le minot.

LATUE: Mar. à la hausse 2.25-2.50 la doz.

NAVETS: Mar. inchangé 1.00-1.25 lb.

OIGNONS: Mar. tranquille jaunes, petits 1.25-1.50, gros 2.00-2.25, rouges 2.25-2.50 50 lb.

PANAIIS: Mar. tranquille 35c la doz. 2.00-2.50 le minot.

PATATES: Mar. ferme 90-100, 75 lb.

PERSIL: Mar. inc. 40-50c la doz. de pqt.

POIREAUX: Mar. inchangé 50c la doz. de pqt.

RADIS: Mar. inchangé 40-50c la doz. de pqt.

SALISFIS: Mar. inchangé 1.25 la doz. de pqt.

Les titres industriels ont tenté un ralliement mardi à la Bourse de Toronto, mais ils éprouvèrent beaucoup de difficultés et affichaient une tendance mixte à la fermeture.

Les autres groupes ont suivi une tendance semblable, les métaux de base ont réussi à gagner un demi-point à l'indice grâce à des avances fractionnaires parmi les chefs de file.

Le virement fut de 5,735,000 actions, le plus considérable du mois.

On a enregistré dix sommets et 15 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de .56 à 424.83; les mines d'or ont baissé de .01 à 84.17; les métaux non ferreux ont monté de .54 à 201.86 et les pétroles de l'ouest ont baissé de .09 à 112.57.

Les titres industriels ont tenté un ralliement mardi à la Bourse de Toronto, mais ils éprouvèrent beaucoup de difficultés et affichaient une tendance mixte à la fermeture.

Les autres groupes ont suivi une tendance semblable, les métaux de base ont réussi à gagner un demi-point à l'indice grâce à des avances fractionnaires parmi les chefs de file.

Le virement fut de 5,735,000 actions, le plus considérable du mois.

On a enregistré dix sommets et 15 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de .56 à 424.83; les mines d'or ont baissé de .01 à 84.17; les métaux non ferreux ont monté de .54 à 201.86 et les pétroles de l'ouest ont baissé de .09 à 112.57.

Les titres industriels ont tenté un ralliement mardi à la Bourse de Toronto, mais ils éprouvèrent beaucoup de difficultés et affichaient une tendance mixte à la fermeture.

Les autres groupes ont suivi une tendance semblable, les métaux de base ont réussi à gagner un demi-point à l'indice grâce à des avances fractionnaires parmi les chefs de file.

Le virement fut de 5,735,000 actions, le plus considérable du mois.

On a enregistré dix sommets et 15 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de .56 à 424.83; les mines d'or ont baissé de .01 à 84.17; les métaux non ferreux ont monté de .54 à 201.86 et les pétroles de l'ouest ont baissé de .09 à 112.57.

Les titres industriels ont tenté un ralliement mardi à la Bourse de Toronto, mais ils éprouvèrent beaucoup de difficultés et affichaient une tendance mixte à la fermeture.

Les autres groupes ont suivi une tendance semblable, les métaux de base ont réussi à gagner un demi-point à l'indice grâce à des avances fractionnaires parmi les chefs de file.

Le virement fut de 5,735,000 actions, le plus considérable du mois.

On a enregistré dix sommets et 15 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de .56 à 424.83; les mines d'or ont baissé de .01 à 84.17; les métaux non ferreux ont monté de .54 à 201.86 et les pétroles de l'ouest ont baissé de .09 à 112.57.

Les titres industriels ont tenté un ralliement mardi à la Bourse de Toronto, mais ils éprouvèrent beaucoup de difficultés et affichaient une tendance mixte à la fermeture.

Les autres groupes ont suivi une tendance semblable, les métaux de base ont réussi à gagner un demi-point à l'indice grâce à des avances fractionnaires parmi les chefs de file.

Le virement fut de 5,735,000 actions, le plus considérable du mois.

On a enregistré dix sommets et 15 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de .56 à 424.83; les mines d'or ont baissé de .01 à 84.17; les métaux non ferreux ont monté de .54 à 201.86 et les pétroles de l'ouest ont baissé de .09 à 112.5

Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse Canadienne

50 Sup Str Pw	275	..	1181 Triad Oil	600	570
404 Sylvan	138	132	85 U S	45	..
4 Tamblin	413	..	1166 U Asbest	680	685
1500 Tandem	12	11	27 U Corp A	29 1/2	29 1/2
2400 Tech Hugh	283	280	16200 U Est	70	65
1000 Tenn Lound	170	153	100 U	6	6
8516 Tiana	61	59	33 Do B	33 3/4	..
500 Tomball	..	..	400 U Ken	715	705
2000 Torbit	120	..	1100 U Oil	150	150
33 Tor Brick	17 1/2	17 1/2	9300 U Oil	150	145
840 Tor Dm	Bk	43			
400 Tor	Bk	43			

(Suite à la page 8)

17900 Bobjo	41	40	..	1500 East Smit	670	640	..	20186 Nama Creek	130	125	1
1000 Bonville	11	..	..	150 Easy Wash	18 $\frac{1}{2}$	..	..	200 Nat Drug	13	..	..
3500 Boudulac	10	09 $\frac{1}{2}$	..	3000 Elder	62	60	..	5 Do P	13 $\frac{3}{4}$	..	..
2600 Boursac	30	..	..	1500 Eldrich	80	..	..	9825 Nat Expl	91	86	..

2000	Em Glacier	30	..	..	1700 Na
59600	Eureka	320	190	195	

110 N St	Strat	40%			
800 Nello		21			
1000 Ne Labine		140	139		
3560 New Alge		21			
18100 Nor		66	64	65	
4900 N Bid		25 1/2	25		
4805 N Bristol		1	63	160	
2090		107			
4150 N Cal		197	105	106	
3317 N Jauclet		21			
82915 N Continental		63	54	56	
12211		191			
3000 N Dicken		202	201	202	
19400 N Fortune		37	30	35	
5125 N Goldvue		30	28	25	
8000 N Harrie		30	28	25	
23300 N High		62	58		
500 N Hoso		25			
6000 N Jason		125	109 1/2	13	
4000 N Kelore		26	25		
5000 N Klorer		13 1/2	12 1/2	13	
12500 Nevitind		60	55	58	
600 N Marion		60			
1725 N Gas Expl		190	185	190	
22300 N Mylam		20	18		
9500 Newton		14	13		
41835 N Royyn		22	18 1/2	19	
3000 N Senat		100	10	10	
1884 N Super		242	230	240	
3000 N Taku		230			
12600 New Thurb		24 1/2	2		
3000 Nib Yellow		07			
2450 Nickel Rim		114	110		
510 N North		24			
3530 N Roym		145	142		
300 N Nor Acme		61			
740 Noranda New		50 1/2	50	50 1/2	
5000 Nold		25	25 1/2	26	
1000 Noriatric		12			
2610 Norimal		60	620	60	
17355		64			
4100 NC Oils		470	460	50	
25700 Nor Inca		11 1/2	10	10 1/2	
1400 North Star Wts		71 1/2			
5000 N Tm		40			
5300 North Car		55			
6350 Ndudluma		48	47	47 1/2	
500 Obaska		07 1/2			
2000 Ogama		12			
1300 Oka Rare Met		85			
2300 Okal		100	195	195	
30000 Orford		29	28 1/2		
1500 O Joek Cui		280	250		
21810 Opemiska		1025	925	940	
23000		28			
5545 Pac East		14 1/2	14		
555 Pac Jets		12 1/2	12 1/2	12 1/2	
110 Pag Here		74			
800 Pamar		29			
2730 Pan West		34 1/2	32	34	
1000 Pamarq		69 1/2			
2000 Parbec		19	17		
1800 Park		85	80	85	
600 Parker Hill		05			

2135 CPR	31 1/8	..	3550 Hy SCharg	08	..	10 Pembina Pr	32 1/2	..
205 C Petrof P	25 1/8	25	395 Imp Bank	48	37 1/2	1000 Peruv Oils	195	190
23778 CPL Pete	330	315	10 Imp Life	85	..	236550 Petrol	315	270
100 C Will	25	..	2318 Imp Oil	38 1/4	37 3/4	305 Pink Crow	116	..

100 Imp Tob	11 $\frac{1}{2}$	..	..	28500 P
75 D oPr	7 $\frac{1}{4}$	..	..	135 P

[illegible]

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos

services parachutiers.
1111, rue Crescent
Tél. MARquette 2384-2384

BREVETS D'INVENTION

e Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'invention
écrite à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 S^{TE} CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tout art

Marion & Marion
Raymond-A. Robit et
Alfred Bastien
1516, rue D'Ammond.
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"

Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.,

Canada Dactylographe Inc.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

te et service. Echange, location
achat.

N. MARTINEAU & Fils

1019, RUE BLEUROY
(Entre Rivier et LaSagette)
UN. 1-2607

LAITERIE

RA 7-5258 - 2509 Holt, Rosemont

LAITERIE

Rosemont
DÉPÔT

Laiterie française
A. PATEL, propriétaire

MEDECINS

Electricité médicale - Rayons X
Dr Maxime Brisebois

L.G.M.C. F.R.C.Sc.

De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.

FR. 3252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe

Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, cirrhose, rhumatisme, obésité.

151 ouest, Sherbrooke - HA. 0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL


La Saubegarde
 MONTREAL

LA FORMULE DE LA VÉRITABLE

SOLUTION

SCHOUM

△

contre
les troubles

DU FOIE

DES REINS

DE LA VESSIE

URINAIRES

DIGESTIFS



Maladies du foie, troubles des reins, de la vessie, urinaires, digestifs, etc.

Extrait de la solution Schoum vendue en bouteille de 500 ml.

LES LABORATOIRES PARISIENS
SEINE FRANCE

En vente dans toutes les pharmacies

Agent au Canada

ROBERT & FILS

8689 rue Boyer, Montréal - GR. 2568

real, le 21 octobre 1955, dans un
affaire portant le No 1811 (c
dossiers de la dite Cour, savoir

“Un emplacement situé en
cité de Montréal, formant
subdivision 105 du lot origi
re 1211 (No. 1211-105) aux p
et livre de renvoi officiels
quartier St-Jacques, avec ba
ses y érigées portant les nu
s 3862 et 3864 du Parc Laf
taine, et charge”

La mise à prix sera de \$28,0
Toute personne désirant en
rir à ladite vente sera requise
déposer entre les mains du c
mis avec sa première enchère,
chèque visé pour \$2.800,00 pa
ble à l'ordre du commiss, ou
argent, à défaut de quoi son
chère ne sera pas acceptée.

Pour conditions de ven
s'adresser au soussigné.

Montréal, 24 octobre 1955.

D. COULOURIDE
Avocat,
10 St-Jacques ou
Montréal.

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

La direction des Alouettes, du circuit de football Big Four, a fait une demande de 7,000 billets pour les amateurs de football de Montréal, désireux de se rendre à Vancouver pour assister à la coupe Grey... Il n'y a pas de fumée sans feu. Hector "Toe" Blake, le gérant des Canadiens, a fait pratiquer, hier, le petit Guy Rousseau à l'aile gauche. C'est dire que le pilote des Habitants n'est pas totalement satisfait du rendement de certains de ses ailiers gauches. Le joueur qui, jusqu'ici, a quelque peu déçu Blake est sans doute Dick Gamble... Les White Sox de Chicago, de la Ligue Américaine, viennent de combler une lacune au sein de l'équipe en faisant l'acquisition du redoutable frappeur négro, Larry Doby, des Indiens de Cleveland. Il y a très longtemps que les White Sox étaient à la recherche d'un solide coéquipier de longue distance pour figurer au quatrième rang dans l'ordre des frappeurs...

C'est le fils du populaire acteur Joe E. Brown qui a été élu gérant général des Pirates de Pittsburgh, de la Ligue Nationale. Apparemment, Branch Rickey senior n'a pu exercer l'influence nécessaire pour que son fils, Branch junior, obtienne le poste... Les chances que Pat Abbruzzi, des Alouettes, soit désigné le joueur le plus utile à son club dans le Big Four cette saison sont excellentes. Abbruzzi recevra toutefois une vive opposition notamment de la part de deux de ses coéquipiers, Hal Patterson et Sam Etcheverry. On sait que Pat Abbruzzi, qui aurait pu se créer une carrière dans le baseball professionnel à titre de receveur, mais qui a préféré jouer au football, vient d'établir un record de touches dans les annales du Big Four en enregistrant 17 majeurs. Et la saison n'est pas encore terminée. Abbruzzi terminera vraisemblablement la course au championnat avec une vingtaine de touches à son crédit... Même s'il est un joueur de défense, Jean-Paul Lamirande, pilote des Lions des Trois-Rivières, est le meilleur compteur de son club actuellement avec six points...

Bob Holland qui s'allie avec les Redmen de McGill, de la Ligue de football Interuniversitaire, est le fils de "Hap" Holland, le publiciste des Stampede de Verdun de la Q.R.F.U....

C'est l'opinion du populaire joueur d'avant André Coriveau, du Royal, à l'effet que Bob "Miche" Perreault, des Cataractes de Shawinigan Falls, est le meilleur gardien de buts dans la Ligue de hockey Professionnelle du Québec. S'il n'est pas blessé cette saison, le petit Wally Horgeshimer, des Rangers de New-York, s'avancera l'un des meilleurs compteurs de buts dans la Ligue de hockey Nationale. C'est un véritable "poison" autour des buts ennemis...

Rien de surprenant de voir les Maple Leafs de Toronto occuper la cave du classement dans le circuit Clarence Campbell. Leur meilleur compteur est Tod Sloan qui a obtenu seulement quatre points en huit parties. Par contre, Harry Lumley, pauvrement protégé à la ligne bleue, a permis 25 buts jusqu'ici...

Phil Watson, l'instructeur des Rangers de New-York, vient de mentionner que dès qu'il s'apercevra que son jeune gardien de buts, Lorne Worsley, est épuisé, il le remplacera par Johnny Bower. Lorne Worsley a été le cerbere le plus bombardé de lancers depuis le début de la saison dans la Ligue Nationale. L'on sait qu'il n'est pas protégé par la meilleure défense dans le circuit et qu'il doit abattre une tâche colossale entre les poteaux jusqu'ici pour permettre quatre triomphes dans leurs huit premières parties...

Metro Prystai est retourné avec son ancien club, les Red Wings de Détroit. Prystai jouissait d'une très grande popularité auprès des porte-couleurs des détenteurs de la coupe Stanley avant qu'il ne soit échangé aux Black Hawks de Chicago. Son départ du club de Detroit a même soulevé l'ire de certains joueurs, notamment Ted

Chicago blanchit Boston ; Al Rollins est en vedette

Les Black Hawks l'emportent au compte de 2 à 0

St-Louis, (AP) — Inspirés par le brillant rendement du vétéran gardien de buts, Al Rollins, les Black Hawks de Chicago ont blanchi les Bruins de Boston au compte de 2 à 0, ici hier soir, devant une

Denis Boucher est blessé

Earl Sharpe, le populaire publiciste du club Royal, de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec, a révélé, hier soir, que le jeune Denis Boucher — une recrue dans le circuit George Slater, s'était fracturé la clavicule et qu'il sera inactif durant une période indéfinie. Le Royal rencontre les Saguenéens à Chicoutimi, ce soir, et rend visite aux As à Québec, demain soir.

Les résultats à Blue Bonnets

Voici les résultats des courses sous harnais disputées, hier soir, à la piste Blue Bonnets:

1ère COURSE — TROT \$400.
Elle G., 16.70 5.90 3.40
Pinefoot, Tide, 4.00 2.50
Margaret Brock, 4.60
Temps: 2:17

2ème COURSE — AMBLE \$100.
Little Captain, 11.80 5.00 4.20
A. P. Dale, 3.60 2.80
Brady Dale, 7.00
Temps: 2:17 2-5

3ème COURSE — TROT \$400.
Cardinal Chief, 16.90 6.80 5.00
Miss Ladyfette, 4.70 3.20
Henley Wilkes, 3.20
Temps: 2:17 3-5

4ème COURSE — TROT \$100.
Littre, 5.10 2.70 2.50
Dandy Vic, 9.30 5.00
Coramino Volo, 3.70
Temps: 2:13

Quintella: \$19.45

NOTE — A cause de circonstances incontrôlables, il n'est pas possible de publier, ce matin, les résultats des dernières courses.

foule de 5,668 amateurs de hockey dans la seule partie au programme de la Ligue de hockey Nationale.

Les Black Hawks, en vertu de ce triomphe, ont rejoint les Bruins de Boston et les Rangers de New-York qui étaient sur un pied d'égalité en deuxième position.

Aucun but ne fut compté dans la première période. Un but de Ciesla, aidé de Lalonde et Woit, a donné l'avance de 1 à 0 aux joueurs du gérant Dick Irvin dans la seconde reprise. Moins de quatre minutes avant la fin de la partie, Johnny Wilson a accepté une passe d'Alan Stanley pour loger le disque dans la cage de Terry Sawchuk et compléter le pointage de la partie.

Au cours de la partie, Rollins a effectué 33 arrêts en comparaison de 30 pour Sawchuk.

Le jeu fut assez rude mais l'arbitre Red Storey a su maintenir le contrôle des hostilités.

1ère période
Aucun but; punitions, Panagabko, 12:20, Fogolin 17:08.

2ème période
1. Chicago: Ciesla, (Lalonde, Woit) 9:27.
Punitions: Boivin 5:45, Morton 10:25, Morton et Bonin (majeurs) 10:25, Woit 17:57.

3ème période
2. Chicago: Wilson (Stanley) 16:47.

Punitions: Leswick, 11:56.

Arrêts:
Sawchuk: 11 9 10 30
Rollins: 8 14 11 33

Hockey

HIER
Ligue Nationale
Chicago 2, Boston 0
(seule partie au calendrier)
CE SOIR
Ligue Nationale
Canadiens à Toronto
Detroit à Rangers
Ligue du Québec
Royal à Chicoutimi
Shawinigan à Trois-Rivières.

Classement

LIGUE NATIONALE									
	N.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts		
Canadiens	7	5	1	1	23	8	11		
Boston	6	3	2	2	13	14	8		
New-York	7	4	3	0	25	24	8		
Chicago	9	3	4	2	24	30	8		
Detroit	7	2	3	2	15	24	6		
Toronto	8	2	5	1	12	25	5		

LIGUE DU QUEBEC									
	N.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts		
Shawinigan	7	5	1	1	24	8	11		
Royal	6	3	1	2	13	14	8		
Chicoutimi	6	3	2	1	20	10	7		
Québec	7	2	5	0	12	22	4		
T-Rivières	8	2	6	0	10	23	4		

LIGUE AMERICAINE									
	N.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts		
Cleveland	6	4	2	0	26	21	8		
Pittsburgh	5	3	2	0	24	17	6		
Providence	7	3	3	1	23	20	7		
Buffalo	7	3	3	1	25	22	7		
Springfield	7	3	4	0	18	31	6		
Hershey	6	2	3	1	18	19	5		

Haney à Milwaukee

Milwaukee, Wis. (AP) — Fred Haney, ancien pilote des Pirates de Pittsburgh, a été engagé instructeur pour les Braves de Milwaukee, de la Ligue Nationale pour la saison 1956.

Le salaire de Haney n'a pas été révélé mais on rapporte qu'il a signé un contrat d'un an.

Zimmer est blessé

San Juan, Puerto Rico (AP) — Don Zimmer, du club Santure, de la Ligue de baseball de Puerto Rico, s'est fracturé le poignet droit en venant en collision avec un de ses coéquipiers dans une récente partie et le médecin du club a dit qu'il ne pourrait plus jouer au baseball cet hiver.

Zimmer est un joueur d'intérieur des Dodgers de Brooklyn champions dans le baseball majeur.

Ce soir au Forum

Jonathan et Miller favoris contre Rogers et Pat O'Connor

On a dit avec beaucoup de sens ces jours derniers que l'ouragan Canadien avait frappé les Hawks de Chicago et que l'ouragan Alouettes avait de son côté semé la dévastation dans les rangs des Argos de Toronto. On pourra, dans le même sens, déclarer ce soir, au Forum, que l'ouragan Rogers-O'Connor a frappé l'équipe rivale formée du champion Jonathan et de son partenaire Miller. Rogers et O'Connor sont de fameux et solides athlètes qui comptent une légion de partisans ici et les Montréalais qui détestent le champion Jonathan font toujours preuve de trop de ruse pour le laisser passer. Rogers et O'Connor ont l'air de se sentir en pleine confiance quand ils auront à faire face à leurs rivaux dans une finale qui sera fournie à la nombreuse foule présente tout ce qu'on peut exiger en fait de combat de lutte.

Jonathan, le champion, et Miller, un dur-à-cuire tout comme

Bevo Francis avec les Globe-Trotters

Le spectaculaire et bien connu Clarence "Bevo" Francis, fameux joueur de ballon au panier de l'université Rio Grande qui en est à sa seconde année comme professionnel sera à l'oeuvre au Forum vendredi soir le 4 novembre quand les Globe trotters de Harlem envahiront Montréal pour leur visite annuelle. Une fois de plus il devrait y avoir foule au Forum car depuis leur première visite ici il y a cinq ans, les Globe trotters ont toujours su in-

créter plus de 11,000 amateurs de Philadelphie — sont réputés comme un des meilleurs et des plus spectaculaires clubs professionnels au monde et quand ils ont fait une longue tournée en Europe avec les Globe trotters l'an dernier, ils ont joué devant des foules considérables, plus de 75,000 amateurs les voyant à l'oeuvre au magnifique stade de Berlin.

Bevo Francis a su très bien faire comme professionnel depuis ses débuts il y a deux ans et on aura hâte de le voir à l'oeuvre à Montréal alors qu'il sera entouré de plusieurs joueurs qui sont tous de fort calibre et qui fourniront du jeu de toute beauté dans leur lutte contre les Generals.

Fafard vs Dagenais

Le tournoi de snooker éliminatoire à la salle de Billard Frontenac se continuera la semaine prochaine avec un programme qui dépassera les autres depuis le début.

Lundi, 31 octobre: André Le Sage vs Ant. O'Connor.
Mardi, 1er novembre: R. Desjardins vs Louis Payette.

Mercredi, 2 novembre: A. Garreau vs Rol. Thivierge.

Jeudi, 3 novembre: Rob. Fafard vs F. Dagenais.
La direction de ce tournoi fait appel à tous les gagnants de la première division de se réunir pour le tirage de la deuxième division, jeudi le 3 novembre 1955 à 8 hres du soir.

FORUM

Ce soir, à 8 h. 30

LUTTE PAR EQUIPES

"Nature Boy" Buddy

ROGERS

Pat O'CONNOR

VS

Don Leo JONATHAN

Big Bill MILLER

3 CHUTES DE 3 A FINIR

3 AUTRES GRANDS COMBATS 3

PRIX: sièges réservés \$2.00 et \$1.50

aux guichets des rues Atwater

et Classe: non réservés à \$1.00 et

sièges à \$0.75 dans la section

Terrasse, en vente ce soir, à 7

heures, au guichet de la rue

Saint-Luc

"Nous refusons de vous les laisser porter... sans qu'ils soient parfaitement ajustés".

souliers
Quality Street

Votre Meilleur Bon Pas !

Un soulier qui reflète cette fameuse influence continentale par ses nouveaux modèles bien moulés, plus bas et si merveilleusement confortables.

Le TRES HAUT DEGRE de nos souliers "Quality Street" en fait toute la différence.

\$14⁹⁵

Seulement

Ouvrez un Compte Courant Libéral



* Tassel Tie
"LO-TO"

A. Gold & Sons

388

RUE SAINTE-CATHERINE, A L'OUEST DE BLEURY

STATIONNEMENT GRATUIT
A 1215 PLACE PHILLIPS

Les activités à la Palestre

Bob Despatie a été en vedette dans la ligue de quilles de la Palestre Nationale, en roulant un simple de 184, tandis que Gilles Gascon se distinguait avec un triple de 456.

Chez les dames, Claudette Martineau a réussi un simple de 145 tandis que André Cardinal a obtenu un triple de 361. Jean Jacques Racicot a conservé la meilleure moyenne chez les hommes avec 149. Il est suivi de près par A. Vadori et Guy Charron avec 135 et M. Vaillancourt avec 134.

André Cardinal se signale chez les dames, avec une moyenne de 106. Elle est suivie de Claudette Martineau avec 103 et L. Gendron avec 102. Voici le classement de cette ligue qui joue ses parties régulières au centre sportif de la rue Cherrier à tous les mercredis soirs à 9 heures et trente.

Cul. Phys	15	15	9893	.659
(J.G. Monastasse, cap.)				
Lutte	15	13	9854	.657
(Y. Dubreuil, cap.)				
Billard	15	12	9991	.666
(G. Gascon, cap.)				
Bowling	15	12	9594	.639
(A. Dusault, cap.)				
Natation	15	9	9976	.665
(A. Deslauriers, cap.)				
Badminton	15	8	9473	.631
(G. Grégoire, cap.)				
Raquettes	15	7	9840	.656
(G. Charron, cap.)				
Ski	15	5	9874	.658
(A. Barbeau, cap.)				

C'est lundi soir le 7 novembre qu'aura lieu le tournoi éliminatoire pour dames. Yvon Martel, instructeur de la section de badminton a révélé que ce tournoi sera des doubles pour jeunes filles et comprendra la catégorie des débutantes. Il est à noter que ce tournoi sera limité à une rencontre par équipe et les joutes disputées sur les 4 courts de la Palestre.

Poids et haltères
Charles Sarrazin, instructeur

MARTELL

offre en exclusivité
aux connaisseurs du Québec

le célèbre

**COGNAC
MARTELL
V.S.O.P.**

MIE EN BOUTEILLE A COGNAC, FRANCE

LE BRÛLEUR d'HUILE

Ce fameux brûleur
au rendement
maximum
et économique
vous assure



1. service Elie d'entretien irréprochable — disponible immédiatement 24 heures par jour.
2. livraison d'huile automatique et d'avance — en vigueur tous les jours de l'année.
3. appareil "source d'économies" conçu tout spécialement pour convenir au climat du Québec et vous procurer parfait confort et fonctionnement sans inconvénient.

ELIE signifie

1. conditions avantageuses de paiement.
2. conditions d'échange incroyablement avantageuses, même si vous avez un vieux brûleur.
3. installation immédiate, experte et garantie.
4. appareil approuvé par Canadian Standards Association.
5. service d'entretien et de réparation de 24 heures par jour et de 365 jours par année.
6. garantie des plus généreuses.
7. contrat avantageux assurant de l'huile en tout temps.
8. conception ingénieuse, "source d'économies".

Joseph Elie Stée

1944 ouest, rue Dorchester — Montréal — Wellington 8403



CAVALCADE SPORTIVE

par
Gérard "Gerry" GOSSELIN

Le grand sportif Léo Dandurand soupait hier soir avec Monsieur le maire. Quand deux sportifs se rencontrent, que peuvent-ils se raconter? Evidemment des histoires de sportifs... Nous parions qu'il a dû y être question de football, de championnat, de la Coupe Grey, d'un Stade Municipal, du Canadien et du baseball... Ivan Irwin, des Rangers, est le seul joueur américain dans la Ligue Nationale de hockey... Il y a une anomalie grave dans le circuit Clarence Campbell. Pour la première fois depuis longtemps, le Tricolore n'est pas le club le plus puni. Les Red Wings de Détroit ont deux fois plus de punitions, avec 123 minutes, que le Canadien avec 66 minutes. Toronto en a 107, Boston en a 104 et les Rangers 74. Seul Chicago en a moins, avec 58 minutes... Jackie Robinson a retiré la somme de \$28,500 des Séries Mondiales depuis qu'il s'aligne avec les Dodgers... Sans les \$350,000 que Brooklyn a retirés de la Série Mondiale, le club aurait fini la saison en déficit... On a souvent prétendu que les lanceurs de la Ligue Américaine étaient meilleurs que ceux de la Nationale. Comment alors expliquer que quatre joueurs de Kansas City ont fini la saison avec une moyenne au bâton supérieure à .300.

Paul-Marcel Raymond, le secrétaire-trésorier de la Canadienne Arena Company, faisait des considérations judicieuses, en fin de semaine, à la télévision... Par exemple, il expliquait le magnifique système de clubs-fermes des Canadiens. On sait que Sam Pollock et Kenny Reddon sont les animateurs... Ce qu'il y a de merveilleux c'est cette sollicitude envers les jeunes... La Ligue Junior, l'an dernier, a coûté plus de \$100,000... Tout ça pour préparer l'avenir et prévoir le déclin des vedettes actuelles... Le Canadien Junior, trop fort pour les petites ligues locales, trop faible pour la Ligue du Québec, passera l'hiver à jouer des parties hors-concours et à participer à la série pour la trophée Laidlaw, et il en coûtera plus de \$25,000 aux autorités du Forum pour l'opérer... On se demande parfois où vont les intéressants revenus provenant des parties de la Ligue Nationale... On en a la réponse. Il convient de mentionner aussi le Royal de la Ligue du Québec et une partie des Cataractes de Shawinigan. Ces deux clubs font leurs frais, mais au cours d'une saison comme la dernière, il ne pouvait y avoir des recettes. L'intérêt de la Canadienne Arena se porte cette année vers la Ligue Métropolitaine Junior, un circuit de classe "B", dont plusieurs clubs sont commandités par le Forum.

Les jeunes venus d'un peu partout restent sous la tutelle du grand club qui assure leur développement à tous points de vue. Ils peuvent apprendre leur sport favori avec des instructeurs de premier ordre; s'occuper de leur bien-être matériel; dans certains cas, on va même jusqu'à les aider à parachever leur instruction. Le Canadien a déjà payé des cours universitaires et des études avancées de ses jeunes placés sous sa protection... Il n'est donc pas surprenant que dans ce vaste réseau étendu de l'Est à l'Ouest, on trouve le matériel pour l'avenir... Une quinzaine d'autres clubs sont éparpillés dans l'Ouest, en Ontario, dans les Provinces Maritimes... Il n'est pas surprenant que les autres clubs majeurs tentent d'imiter le Canadien et que le puissant Jim Norris s'émoussaille des beaux résultats obtenus par Frank Selke, depuis qu'il est venu à Montréal, organiser le hockey.

La Ligue Nationale de hockey est en meilleure santé, cette année. Il ne paraît pas y avoir de parent pauvre. En effet, si les Black Hawks de Chicago ont perdu deux fois en fin de se-

Jereboam et Butch H. Kyer feront la lutte ce soir à Saint-Moritz

St. Moritz, un cheval de six ans appartenant à Paul Bernard de St-Pie de Bagot et conduit par Albert Boucher, vainqueur de trois courses en cinq départs à Blue Bonnets domine la liste de huit rapides ambleurs qui se disputent la part de lion de la course principale de ce soir au champ de course du boulevard Décarie. En cette circonstance il affronte une très forte opposition, y compris Jereboam et Butch H. Kyer qui semblent devoir lui offrir la plus forte opposition. Les autres concurrents seront: Cax Brooke Voluminous, Gallant Song, Honor's Bon Volo et Mr. Cool Breeze.

Albert Boucher, qui est au nombre des leaders chez les conducteurs, sera vu aussi en action avec Mighth Lucky dans la septième course. Ce dernier s'est classé deuxième dans sa dernière course et il semble être prêt à remporter la victoire. Lady Guy Abbe et Super Chief semblent devoir lui offrir la plus forte opposition. Entretemps le secrétaire des courses Lucien Bombardier est en train de préparer des programmes attrayants pour la fin de semaine. L'attraction principale de dimanche sera une affaire de cinq milles. La soirée des dames de samedi soir, avec le tirage d'une automobile de luxe pour la clientèle féminine suscite le plus vif intérêt. Non seulement les dames seront-elles admises gratuitement ce soir-là mais chacune d'entre elle recevra un billet numéroté lui donnant droit au tirage de l'auto qui se fera à la fin du programme régulier. La direction de la piste a décidé de faire ce don afin de payer un tribut à sa clientèle féminine.

LES INSCRITS DE CE SOIR

D AMBLE — \$400.
1—Miss States Attorney
2—Scottish Brooke, P. Carnahan
3—Royal Attorney, M. Picard
4—Miss Chantel, E. Bradette
5—Mighty Jolly, L. St-Jacques
6—Newport Abbe, P. Robillard
7—Andy K. Blue, P. Miller
8—Bonnie Baker, T. Turcotte

D TROT — \$400.
1—Maryland Silver, F. Church
2—Northernland, G. Girard
3—True Victory, G. Dubé
4—King Hollywood, B. Morand
5—Briar Song, J. Lahale
6—Phyllis Prologue, W. Grant
7—P.R. Volo, L. Pelletier
8—Fortune Prince, J. Jodoin

D AMBLE — \$400.
1—Smoky Grattan, R. Bouthillier
2—Lou Lou Todd, M. Gingras
3—Megantic, R. Miville
4—Sadie Lee T., W. Habbick
5—Promp Guy, J. Wiener
6—Jimmy G. K. Waples
7—Senator Bars, G. Kitchen
8—Tara's Choice, A. Day

D TROT — \$400.
1—Princess Betty G., G. Hess
2—Maximilienne Royale, M. Gingras
3—Dale Meadow, A. Boucher
4—Lady Marionnette, R. Miville
5—Princess Decca, R. Caldwell
6—George Rambler, G. Hayes
7—Flashy Hal R., W. Habbick
8—Christiana, J. Jodoin

D AMBLE — \$400.
1—Nancy Direct, W. Page
2—Ridgeway, L. Pelletier
3—Admiral Louis, M. L'Heureux
4—Eddie Truax, M. Picard
5—Princess Glow, V. Loutman
6—Follow Jim, R. Bardier
7—Leon Baker, T. Turcotte
8—Ginger Chips Belle, R. Bouthillier

D TROT — \$400.
1—Chief Hal, G. Hess
2—Miss Mary Van, G. Kitchen

3—War Lord, B. Grise
4—Miss Ezra, N. Conley
5—Feed Bill, M. L'Heureux
6—Crimson Glow, W. Dupont
7—Plymouth Lad, A. Travers
8—French Song, A. Day
Eligibles: Tim's Ace, J. McIntyre, Maryland Sunny, M. Allen.

7e COURSE — C.C. AMBLE — \$400.
1—Mighty Lucky, A. Boucher
2—Sparky G., A. Day
3—Pat Dillon, V. Loutman
4—Pat Rea, G. Kitchen
5—Lady Guy Abbe, J. McIntyre
6—Worthy Pal, R. Bardier
7—Silver Spoon, B. Hughes
8—Eligibles: Dr. Fleet, X. Waples; Turnabout, R. Caldwell.

8e COURSE — B.B. AMBLE — \$500.
1—St. Moritz, A. Boucher
2—Butch H. Kyer, H. Kyer
3—Cax Brooke, V. Loutman
4—Honor's Bon Volo, R. Bardier
5—Mighty Cool Breeze, H. Baker
6—Voluminous, M. L'Heureux
7—Gallant Song, R. Bruyère
8—Jereboam, A. Day

9e COURSE — C. AMBLE — \$400.
1—July The Fourth, R. Bruyère
2—Mighty Nibble, R. Bardier
3—Watchin's Boy, H. Harp
4—Vivian Counsel, P. Miller
5—Chipstowe Boy, B. McDermott
6—Florence Harmony, R. McDonald
7—D'Israeli Brooke, J. Jodoin
8—Ezra's Girl, N. Conley
Eligibles: Tardal, L. Dunlop; Ina Fingo, P. Robillard.

LES PRONOSTICS
1—Miss Chantel, Bonnie Baker, Newport Abbey.
2—Briar Song, True Victory, P.R. Volo.
3—Jimmy G., Prompt Guy, Tara's Choice.
4—Flashy Hal R., George Rambler, Dale Meadow.
5—Eddie Truax, Follow Jim, Leon Baker.
6—Miss Ezra, French Song, Chief Hal.
7—Mighty Lucky, Lady Guy Abbe, Super Chief.
8—Jereboam, St. Moritz, Butch H. Kyer.
9—Florence Harmony, July The Fourth, Chipstowe Boy.
Le meilleur: FLORENCE HARMONY.

Doby aux White Sox

CHICAGO (AP) — Les White Sox de Chicago ont échangé, hier, l'arrêt-court Chico Carrasquel et le voltigeur Jim Busby aux Indians de Cleveland pour le voltigeur Larry Doby.

C'était le premier marché important effectué par le vice-président des Sox, Chuck Comiskey, depuis que Frank Lane a démissionné en tant que gérant général pour assumer un poste semblable avec les Cardinals de St-Louis.

Doby a conservé une moyenne au bâton de .291 pour les Indians à la dernière saison. Il a cogné 26 coups de circuit et a fait produire 75 points.

Carrasquel, l'un des meilleurs joueurs du Chicago, a frappé pour .256 à la dernière saison, tandis que Busby, acquis des Senators de Washington durant l'année, avait une moyenne de .239.

Ici et là dans la Ligue de hockey Nationale

Les Red Wings de Détroit ont l'équipe la plus jeune dans la Ligue Nationale cette saison, tandis que les Maple Leafs de Toronto les suivent de près à ce point de vue. L'âge moyen des Red Wings cette saison est de 24.5 ans, tandis que l'âge moyen chez les Leafs de Toronto est de 24.7 ans.

Le club le plus âgé dans le circuit est celui des Canadiens de Montréal. Les Canadiens ont une moyenne d'âge de 27 ans par joueur. Les Rangers de New-York ont la troisième plus jeune équipe dans la Ligue Nationale cette année avec une moyenne de 24.9. Les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago ont une moyenne d'âge de 25.2 et 26.4 ans respectivement.

Emile Bouchard, le capitaine des Canadiens, est le joueur le plus âgé dans la ligue, ayant atteint 35 ans. Les Canadiens ont plus de joueurs dans la catégorie de 30 ans ou plus que tout autre club. En effet, cinq joueurs des Canadiens sont dans ce groupe, soit Maurice Richard, 34; Ken Mosdell, 33; et Doug Harvey et Floyd Curry, 30 ans chacun.

Le Boston et le Chicago ont chacun trois joueurs dans la catégorie de 30 ou plus. Les Bruins alignent Hal Layco et Bill Quackenbush, 33 ans chacun, tandis que Cal Gardner est âgé de 30 ans. Chez les Hawks, Tony Leswick et Harry Watson ont tous deux 32 ans, tandis que Gus Morton en a 30.

Les Maple Leafs et les Red Wings ont chacun deux joueurs âgés de 30 ans ou plus. Les Leafs ont Joe Klukay, 33 ans, et Sid Smith, 30 ans; les Red Wings ont

Bob Goldham, 33 ans et Ted Lind, 30 ans.

Les Rangers de New-York n'ont pas un seul joueur de 30 ans ou plus. Don Raleigh, qui a 29 ans, est le plus âgé des Rangers.

Le plus jeune joueur dans toute la ligue est le joueur de défense recrue des Red Wings de Détroit, Larry Hillman, qui n'a que 18 ans. Les Wings ont un autre jeune joueur comme recrue, Norman Ullman, qui n'a que 19 ans. Les autres joueurs âgés de 19 ans dans la L.N.H. sont Dick Duff du Toronto et Henri Richard des Canadiens.

Duff est né le 18 février, 1936, tandis que Richard ne célèbre son anniversaire que tous les quatre ans, étant né le 29 février, 1936. Dans toute la Ligue Nationale de hockey il y a cinq joueurs de moins de 20 ans, 15 de 20 à 21 ans, 15 de 22 à 23 ans, 15 de 24 à 25 ans, 15 de 26 à 27 ans, 15 de 28 à 29 ans, 15 de 30 à 31 ans, 15 de 32 à 33 ans, 15 de 34 à 35 ans, 15 de 36 à 37 ans, 15 de 38 à 39 ans, 15 de 40 à 41 ans, 15 de 42 à 43 ans, 15 de 44 à 45 ans, 15 de 46 à 47 ans, 15 de 48 à 49 ans, 15 de 50 à 51 ans, 15 de 52 à 53 ans, 15 de 54 à 55 ans, 15 de 56 à 57 ans, 15 de 58 à 59 ans, 15 de 60 à 61 ans, 15 de 62 à 63 ans, 15 de 64 à 65 ans, 15 de 66 à 67 ans, 15 de 68 à 69 ans, 15 de 70 à 71 ans, 15 de 72 à 73 ans, 15 de 74 à 75 ans, 15 de 76 à 77 ans, 15 de 78 à 79 ans, 15 de 80 à 81 ans, 15 de 82 à 83 ans, 15 de 84 à 85 ans, 15 de 86 à 87 ans, 15 de 88 à 89 ans, 15 de 90 à 91 ans, 15 de 92 à 93 ans, 15 de 94 à 95 ans, 15 de 96 à 97 ans, 15 de 98 à 99 ans, 15 de 100 à 101 ans, 15 de 102 à 103 ans, 15 de 104 à 105 ans, 15 de 106 à 107 ans, 15 de 108 à 109 ans, 15 de 110 à 111 ans, 15 de 112 à 113 ans, 15 de 114 à 115 ans, 15 de 116 à 117 ans, 15 de 118 à 119 ans, 15 de 120 à 121 ans, 15 de 122 à 123 ans, 15 de 124 à 125 ans, 15 de 126 à 127 ans, 15 de 128 à 129 ans, 15 de 130 à 131 ans, 15 de 132 à 133 ans, 15 de 134 à 135 ans, 15 de 136 à 137 ans, 15 de 138 à 139 ans, 15 de 140 à 141 ans, 15 de 142 à 143 ans, 15 de 144 à 145 ans, 15 de 146 à 147 ans, 15 de 148 à 149 ans, 15 de 150 à 151 ans, 15 de 152 à 153 ans, 15 de 154 à 155 ans, 15 de 156 à 157 ans, 15 de 158 à 159 ans, 15 de 160 à 161 ans, 15 de 162 à 163 ans, 15 de 164 à 165 ans, 15 de 166 à 167 ans, 15 de 168 à 169 ans, 15 de 170 à 171 ans, 15 de 172 à 173 ans, 15 de 174 à 175 ans, 15 de 176 à 177 ans, 15 de 178 à 179 ans, 15 de 180 à 181 ans, 15 de 182 à 183 ans, 15 de 184 à 185 ans, 15 de 186 à 187 ans, 15 de 188 à 189 ans, 15 de 190 à 191 ans, 15 de 192 à 193 ans, 15 de 194 à 195 ans, 15 de 196 à 197 ans, 15 de 198 à 199 ans, 15 de 200 à 201 ans, 15 de 202 à 203 ans, 15 de 204 à 205 ans, 15 de 206 à 207 ans, 15 de 208 à 209 ans, 15 de 210 à 211 ans, 15 de 212 à 213 ans, 15 de 214 à 215 ans, 15 de 216 à 217 ans, 15 de 218 à 219 ans, 15 de 220 à 221 ans, 15 de 222 à 223 ans, 15 de 224 à 225 ans, 15 de 226 à 227 ans, 15 de 228 à 229 ans, 15 de 230 à 231 ans, 15 de 232 à 233 ans, 15 de 234 à 235 ans, 15 de 236 à 237 ans, 15 de 238 à 239 ans, 15 de 240 à 241 ans, 15 de 242 à 243 ans, 15 de 244 à 245 ans, 15 de 246 à 247 ans, 15 de 248 à 249 ans, 15 de 250 à 251 ans, 15 de 252 à 253 ans, 15 de 254 à 255 ans, 15 de 256 à 257 ans, 15 de 258 à 259 ans, 15 de 260 à 261 ans, 15 de 262 à 263 ans, 15 de 264 à 265 ans, 15 de 266 à 267 ans, 15 de 268 à 269 ans, 15 de 270 à 271 ans, 15 de 272 à 273 ans, 15 de 274 à 275 ans, 15 de 276 à 277 ans, 15 de 278 à 279 ans, 15 de 280 à 281 ans, 15 de 282 à 283 ans, 15 de 284 à 285 ans, 15 de 286 à 287 ans, 15 de 288 à 289 ans, 15 de 290 à 291 ans, 15 de 292 à 293 ans, 15 de 294 à 295 ans, 15 de 296 à 297 ans, 15 de 298 à 299 ans, 15 de 300 à 301 ans, 15 de 302 à 303 ans, 15 de 304 à 305 ans, 15 de 306 à 307 ans, 15 de 308 à 309 ans, 15 de 310 à 311 ans, 15 de 312 à 313 ans, 15 de 314 à 315 ans, 15 de 316 à 317 ans, 15 de 318 à 319 ans, 15 de 320 à 321 ans, 15 de 322 à 323 ans, 15 de 324 à 325 ans, 15 de 326 à 327 ans, 15 de 328 à 329 ans, 15 de 330 à 331 ans, 15 de 332 à 333 ans, 15 de 334 à 335 ans, 15 de 336 à 337 ans, 15 de 338 à 339 ans, 15 de 340 à 341 ans, 15 de 342 à 343 ans, 15 de 344 à 345 ans, 15 de 346 à 347 ans, 15 de 348 à 349 ans, 15 de 350 à 351 ans, 15 de 352 à 353 ans, 15 de 354 à 355 ans, 15 de 356 à 357 ans, 15 de 358 à 359 ans, 15 de 360 à 361 ans, 15 de 362 à 363 ans, 15 de 364 à 365 ans, 15 de 366 à 367 ans, 15 de 368 à 369 ans, 15 de 370 à 371 ans, 15 de 372 à 373 ans, 15 de 374 à 375 ans, 15 de 376 à 377 ans, 15 de 378 à 379 ans, 15 de 380 à 381 ans, 15 de 382 à 383 ans, 15 de 384 à 385 ans, 15 de 386 à 387 ans, 15 de 388 à 389 ans, 15 de 390 à 391 ans, 15 de 392 à 393 ans, 15 de 394 à 395 ans, 15 de 396 à 397 ans, 15 de 398 à 399 ans, 15 de 400 à 401 ans, 15 de 402 à 403 ans, 15 de 404 à 405 ans, 15 de 406 à 407 ans, 15 de 408 à 409 ans, 15 de 410 à 411 ans, 15 de 412 à 413 ans, 15 de 414 à 415 ans, 15 de 416 à 417 ans, 15 de 418 à 419 ans, 15 de 420 à 421 ans, 15 de 422 à 423 ans, 15 de 424 à 425 ans, 15 de 426 à 427 ans, 15 de 428 à 429 ans, 15 de 430 à 431 ans, 15 de 432 à 433 ans, 15 de 434 à 435 ans, 15 de 436 à 437 ans, 15 de 438 à 439 ans, 15 de 440 à 441 ans, 15 de 442 à 443 ans, 15 de 444 à 445 ans, 15 de 446 à 447 ans, 15 de 448 à 449 ans, 15 de 450 à 451 ans, 15 de 452 à 453 ans, 15 de 454 à 455 ans, 15 de 456 à 457 ans, 15 de 458 à 459 ans, 15 de 460 à 461 ans, 15 de 462 à 463 ans, 15 de 464 à 465 ans, 15 de 466 à 467 ans, 15 de 468 à 469 ans, 15 de 470 à 471 ans, 15 de 472 à 473 ans, 15 de 474 à 475 ans, 15 de 476 à 477 ans, 15 de 478 à 479 ans, 15 de 480 à 481 ans, 15 de 482 à 483 ans, 15 de 484 à 485 ans, 15 de 486 à 487 ans, 15 de 488 à 489 ans, 15 de 490 à 491 ans, 15 de 492 à 493 ans, 15 de 494 à 495 ans, 15 de 496 à 497 ans, 15 de 498 à 499 ans, 15 de 500 à 501 ans, 15 de 502 à 503 ans, 15 de 504 à 505 ans, 15 de 506 à 507 ans, 15 de 508 à 509 ans, 15 de 510 à 511 ans, 15 de 512 à 513 ans, 15 de 514 à 515 ans, 15 de 516 à 517 ans, 15 de 518 à 519 ans, 15 de 520 à 521 ans, 15 de 522 à 523 ans, 15 de 524 à 525 ans, 15 de 526 à 527 ans, 15 de 528 à 529 ans, 15 de 530 à 531 ans, 15 de 532 à 533 ans, 15 de 534 à 535 ans, 15 de 536 à 537 ans, 15 de 538 à 539 ans, 15 de 540 à 541 ans, 15 de 542 à 543 ans, 15 de 544 à 545 ans, 15 de 546 à 547 ans, 15 de 548 à 549 ans, 15 de 550 à 551 ans, 15 de 552 à 553 ans, 15 de 554 à 555 ans, 15 de 556 à 557 ans, 15 de 558 à 559 ans, 15 de 560 à 561 ans, 15 de 562 à 563 ans, 15 de 564 à 565 ans, 15 de 566 à 567 ans, 15 de 568 à 569 ans, 15 de 570 à 571 ans, 15 de 572 à 573 ans, 15 de 574 à 575 ans, 15 de 576 à 577 ans, 15 de 578 à 579 ans, 15 de 580 à 581 ans, 15 de 582 à 583 ans, 15 de 584 à 585 ans, 15 de 586 à 587 ans, 15 de 588 à 589 ans, 15 de 590 à 591 ans, 15 de 592 à 593 ans, 15 de 594 à 595 ans, 15 de 596 à 597 ans, 15 de 598 à 599 ans, 15 de 600 à 601 ans, 15 de 602 à 603 ans, 15 de 604 à 605 ans, 15 de 606 à 607 ans, 15 de 608 à 609 ans, 15 de 610 à 611 ans, 15 de 612 à 613 ans, 15 de 614 à 615 ans, 15 de 616 à 617 ans, 15 de 618 à 619 ans, 15 de 620 à 621 ans, 15 de 622 à 623 ans, 15 de 624 à 625 ans, 15 de 626 à 627 ans, 15 de 628 à 629 ans, 15 de 630 à 631 ans, 15 de 632 à 633 ans, 15 de 634 à 635 ans, 15 de 636 à 637 ans, 15 de 638 à 639 ans, 15 de 640 à 641 ans, 15 de 642 à 643 ans, 15 de 644 à 645 ans, 15 de 646 à 647 ans, 15 de 648 à 649 ans, 15 de 650 à 651 ans, 15 de 652 à 653 ans, 15 de 654 à 655 ans, 15 de 656 à 657 ans, 15 de 658 à 659 ans, 15 de 660 à 661 ans, 15 de 662 à 663 ans, 15 de 664 à 665 ans, 15 de 666 à 667 ans, 15 de 668 à 669 ans, 15 de 670 à 671 ans, 15 de 672 à 673 ans, 15 de 674 à 675 ans, 15 de 676 à 677 ans, 15 de 678 à 679 ans, 15 de 680 à 681 ans, 15 de 682 à 683 ans, 15 de 684 à 685 ans, 15 de 686 à 687 ans, 15 de 688 à 689 ans, 15 de 690 à 691 ans, 15 de 692 à 693 ans, 15 de 694 à 695 ans, 15 de 696 à 697 ans, 15 de 698 à 699 ans, 15 de 700 à 701 ans, 15 de 702 à 703 ans, 15 de 704 à 705 ans, 15 de 706 à 707 ans, 15 de 708 à 709 ans, 15 de 710 à 711 ans, 15 de 712 à 713 ans, 15 de 714 à 715 ans, 15 de 716 à 717 ans, 15 de 718 à 719 ans, 15 de 720 à 721 ans, 15 de 722 à 723 ans, 15 de 724 à 725 ans, 15 de 726 à 727 ans, 15 de 728 à 729 ans, 15 de 730 à 731 ans, 15 de 732 à 733 ans, 15 de 734 à 735 ans, 15 de 736 à 737 ans, 15 de 738 à 739 ans, 15 de 740 à 741 ans, 15 de 742 à 743 ans, 15 de 744 à 745 ans, 15 de 746 à 747 ans, 15 de 748 à 749 ans, 15 de 750 à 751 ans, 15 de 752 à 753 ans, 15 de 754 à 755 ans, 15 de 756 à 757 ans, 15 de 758 à 759 ans, 15 de 760 à 761 ans, 15 de 762 à 763 ans, 15 de 764 à 765 ans, 15 de 766 à 767 ans, 15 de 768 à 769 ans, 15 de 770 à 771 ans, 15 de 772 à 773 ans, 15 de 774 à 775 ans, 15 de 776 à 777 ans, 15 de 778 à 779 ans, 15 de 780 à 781 ans, 15 de 782 à 783 ans, 15 de 784 à 785 ans, 15 de 786 à 787 ans, 15 de 788 à 789 ans, 15 de 790 à 791 ans, 15 de 792 à 793 ans, 15 de 794 à 795 ans, 15 de 796 à 797 ans, 15 de 798 à 799 ans, 15 de 800 à 801 ans, 15 de 802 à 803 ans, 15 de 804 à 805 ans, 15 de 806 à 807 ans, 15 de 808 à 809 ans, 15 de 810 à 811 ans, 15 de 812 à 813 ans, 15 de 814 à 815 ans, 15 de 816 à 817 ans, 15 de 818 à 819 ans, 15 de 820 à 821 ans, 15 de 822 à 823 ans, 15 de 824 à 825 ans, 15 de 826 à 827 ans, 15 de 828 à 829 ans, 15 de 830 à 831 ans, 15 de 832 à 833 ans, 15 de 834 à 835 ans, 15 de 836 à 837 ans, 15 de 838 à 839 ans, 15 de 840 à 841 ans, 15 de 842 à 843 ans, 15 de 844 à 845 ans, 15 de 846 à 847 ans, 15 de 848 à 849 ans, 15 de 850 à 851 ans, 15 de 852 à 853 ans, 15 de 854 à 855 ans, 15 de 856 à 857 ans, 15 de 858 à 859 ans, 15 de 860 à 861 ans, 15 de 862 à 863 ans, 15 de 864 à 865 ans, 15 de 866 à 867 ans, 15 de 868 à 869 ans, 15 de 870 à 871 ans, 15 de 872 à 873 ans, 15 de 874 à 875 ans, 15 de 876 à 877 ans, 15 de 878 à 879 ans, 15 de 880 à 881 ans, 15 de 882 à 883 ans, 15 de 884 à 885 ans, 15 de 886 à 887 ans, 15 de 888 à 889 ans, 15 de 890 à 891 ans, 15 de 892 à 893 ans, 15 de 894 à 895 ans, 15 de 896 à 897 ans, 15 de 898 à 899 ans, 15 de 900 à 901 ans, 15 de 902 à 903 ans, 15 de 904 à 905 ans, 15 de 906 à 907 ans, 15 de 908 à 909 ans, 15 de 910 à 911 ans, 15 de 912 à 913 ans, 15 de 914 à 915 ans, 15 de 916 à 917 ans, 15 de 918 à 919 ans, 15 de 920 à 921 ans, 15 de 922 à 923 ans, 15 de 924 à 925 ans, 15 de 926 à 927 ans, 15 de 928 à 929 ans, 15 de 930 à 931 ans, 15 de 932 à 933 ans, 15 de 934 à 935 ans, 15 de 936 à 937 ans, 15 de 938 à 939 ans, 15 de 940 à 941 ans, 15 de 942 à 943 ans, 15 de 944 à 945 ans, 15 de 946 à 947 ans, 15 de 948 à 949 ans, 15 de 950 à 951 ans, 15 de 952 à 953 ans, 15 de 954 à 955 ans, 15 de 956 à 957 ans, 15 de 958 à 959 ans, 15 de 960 à 961 ans, 15 de 962 à 963 ans, 15 de 964 à 965 ans, 15 de 966 à 967 ans, 15 de 968 à 969 ans, 15 de 970 à 971 ans, 15 de 972 à 973 ans, 15 de 974 à 975 ans, 15 de 976 à 977 ans, 15 de 978 à 979 ans, 15 de 980 à 981 ans, 15 de 982 à 983 ans, 15 de 984 à 985 ans, 15 de 986 à 987 ans, 15 de 988 à 989 ans, 15 de 990 à 991 ans, 15 de 992 à 993 ans, 15 de 994 à 995 ans, 15 de 996 à 997 ans, 15 de 998 à 999 ans, 15 de 1000 à 1001 ans, 15 de 1002 à 1003 ans, 15 de 1004 à 1005 ans, 15 de 1006 à 1007 ans, 15 de 1008 à 1009 ans, 15 de 1010 à 1011 ans, 15 de 1012 à 1013 ans, 15 de 1014 à 1015 ans, 15 de 1016 à 1017 ans, 15 de 1018 à 1019 ans, 15 de 1020 à 1021 ans, 15 de 1022 à 1023 ans, 15 de 1024 à 1025 ans, 15 de 1026 à 1027 ans, 15 de 1028 à 1029 ans, 15 de 1030 à 1031 ans, 15 de 1032 à 1033 ans, 15 de 1034 à 1035 ans, 15 de 1036 à 1037 ans, 15 de 1038 à 1039 ans, 15 de

Le fils de Joe E. Brown obtient le poste de gérant général avec les Pirates de Pittsburgh

Il succède à Branch Rickey senior

PITTSBURGH (AP) — Joe L. Brown, fils du fameux comédien du cinéma Joe E. Brown, est devenu hier le gérant général des Pirates de Pittsburgh et il a promis de conduire le club "dans la course au championnat et dans la Série Mondiale".

"Ce poste constitue évidemment des plus jeunes directeurs de club pour moi un grand défi, mais je crois qu'on peut le surmonter," a dit le successeur de Branch Rickey. Le contrat de Brown est pour un an et son salaire n'a pas été révélé. A 37 ans, il devient l'un

Brown, un protégé de Rickey depuis l'âge de 16 ans, a dit que sa première tâche sera de nommer un nouveau gérant pour succéder à Fred Haney, qui fut congédié la veille de la fin de la saison.

Haney a signé mardi un contrat à titre d'instructeur avec les Braves de Milwaukee, pour la durée d'un an.

Brown a précisé qu'il ne se pressera pas pour choisir le gérant des Pirates.

Il dit avoir hérité d'une bonne organisation, qui a maintenant dépassé le point tournant dans ses efforts pour sortir de la cave de la ligue Nationale et s'avancer vers la première division. Les Pirates ont terminé la saison en der-

nière place, mais ils ont joué du bon baseball et les jeunes s'amélioreraient constamment vers la fin de la saison.

En cinq ans sous la direction de Rickey, le club a fini une fois en septième place et quatre fois en dernière position.

Offre refusée

John Galbreath, le président du club et millionnaire de Columbus, Ohio, a dit avoir refusé une offre de vendre les Pirates deux jours après la fin de la Série Mondiale. L'offre était telle, dit-il, que nous en serions tirés sans perte. Il n'a pas révélé d'où venait l'offre Rickey, qui a déjà bâti des clubs

champions à St-Louis et à Brooklyn, a déclaré: "Le club n'est pas encore arrivé, mais nous avons dépassé le point tournant. Le club commencera à se mettre en évidence très bientôt."

L'une de ses fonctions, dit-il, Personne n'aurait pu faire plus ou de joueurs de talent pour le club.

Galbreath a dit que Rickey a "accompli un travail remarquable. Nous n'avons pas d'excuses à faire, essayer davantage." Le président sera de voyager à la recherche des Pirates a terminé ses remarques sur une note d'optimisme et a prédit que le travail de Rickey portera ses fruits à la prochaine saison.



CONTRE LE TORONTO — Le grand JEAN BELIEU, tentera de s'installer seul en 1ère position chez les compteurs, ce soir, alors que les Canadiens rendront visite aux Maple Leafs à Toronto. Actuellement, le "Gros Bill" partage les honneurs de la première position dans le pointage avec DAVE CREIGHTON, des Rangers de New-York. Tous deux ont obtenu 10 points depuis le début de la saison dans la Ligue de hockey Nationale.

Les Alouettes ont égalisé ou abaissé plusieurs records dans le Big Four

Les amateurs de football trouveront ci-dessous la liste des records que les joueurs des Alouettes ont égalisés ou abaissés depuis le début de la saison 1955 dans le circuit Big Four. Pat Abbruzzi, le meilleur compte de l'heure avec un total de 85 points, a été le joueur le plus en évidence.

Le 17e touché d'Abbruzzi a abaissé le record du plus grand nombre de touchés comptés en une seule saison, au Canada. Le vieux record était de 16 et il était détenu conjointement par trois joueurs, soit Ulysses Curtis, anciennement des Argos, Alex Webster, un ancien des Alouettes, et Tom Casey, des Blue Bombers de Winnipeg.

Pat Abbruzzi a égalé les records de plusieurs autres records lors de leur sensationnelle victoire contre les Argonauts samedi dernier. Voici la liste:

1.—Abbruzzi a égalé le record de quatre touchés en une partie détenu aussi par Chuck Hunsinger, Royal Copeland et Ken Charlton.

2.—Abbruzzi a établi un nouveau record en gagnant 100 verges ou plus au cours d'une partie 6 fois.

3.—Abbruzzi a établi un record de 15 touchés par courses au sol.

4.—Abbruzzi a établi un record en gagnant 1,057 verges au sol, devançant ainsi le total de 964 d'Alex Webster. Abbruzzi mena ce aussi le record de 1079 verges établi hier par Gerry James du Winnipeg en 15 parties cette sai-

son. James a encore une partie à jouer et Abbruzzi deux.

5.—Hal Patterson a gagné 232 verges sur des passes pour surpasser le record de 196 de Red O'Quinn l'an dernier et égalé cette saison par Bob Simpson des Rough Riders.

6.—Les Alouettes ont établi un nouveau record en gagnant 805 verges (365 au sol et 420 par air).

7.—Le gain de 365 verges au sol surpassa l'ancien record de 371 des Argonauts en 1938 contre les Cubs de Montréal.

8.—Bud Korchak a égalé le record de 7 convertis, détenu aussi par Tip Logan, Nick Volpe et Eric Chipper.

9.—Korchak a établi un nouveau record de 42 convertis surpassant le total de 41 par Volpe en 1950.

10.—La passe d'Etcheverry à Patterson était sa 26e bonne pour un touché cette saison, surpassant ainsi son propre record de 25 établi l'an dernier.

11.—Tom Dublinski des Argos s'est fait intercepter 30 passes, soit une de plus qu'Etcheverry l'an dernier.

12.—Red O'Quinn a complété 69 passes, soit une de plus qu'Al Pfeifer du Toronto en 1954.

13.—Les Alouettes ont réussi sept premiers essais en sept jeux consécutifs.

14.—Les Alouettes ont complété une moyenne de 34.1 points par partie en 10 joutes.

Johnny Williams, le demi-arrière défensif des Alouettes blessé par Bruno Banducci samedi dernier, est à l'hôpital où il subit des traitements pour un genou blessé. Il pourra probablement jouer en fin de semaine.

Café The Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS DESY

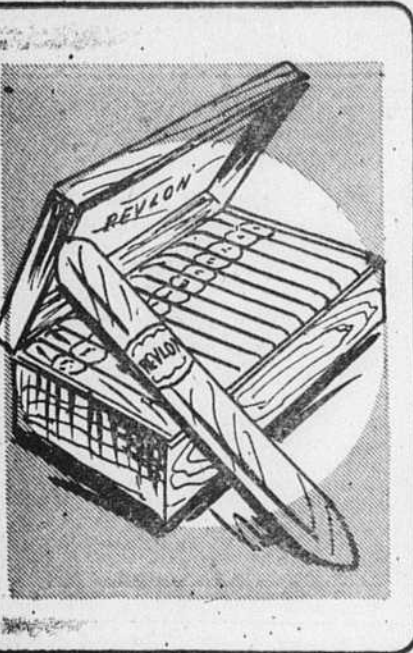
RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY LTD

MONTREAL

JOUEUR HEUREUX — Le brillant joueur de football NORMIE KWONG, un Chinois, est tout souriant et pour cause. Ce porte-couleurs des Eskimos d'Edmonton a établi récemment un nouveau record dans les annales de la Ligue Professionnelle de l'Ouest du Canada en faisant des gains de 30 verges dans une joute contre les Blue Bombers de Winnipeg pour porter son total à 1,058 verges cette saison. L'ancien record était détenu par Howard Waugh, avec le Calgary l'an dernier.

(Photo "CP")



50 CIGARES 2.50

(Prix ord. 5.00)

"REVLON"

50 cigares REVLON, marque exclusive à Dupuis. Format "QUEEN". Chaque cigare est troué. Messieurs les amateurs, ne manquez pas cette aubaine dupuis.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



2.59

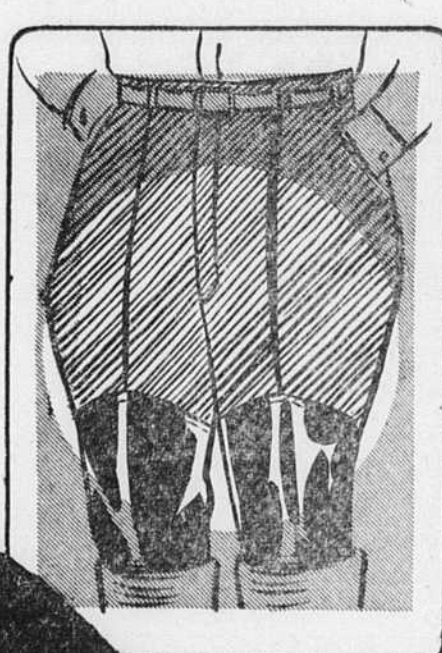
(Prix ord. 3.95)

2 POUR 5.00

POUR HOMMES

CHEMISES de finette à carreaux sur fond bleu, vert, rouge. Deux pochettes, manches longues. Belle finette "Sanforized" conservant sa coupe après le lavage. Encolures P (14-14½) M (15-15½) G (16-16½).

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



2.95

(Prix ord. 3.95)

BREECHES

6 à 14 ans

- frisé laine marine ou brune
- tweed fantaisie gris ou brun moyen
- genoux renforcés de cuir
- fermeture glissière et pression
- confortable doublure de coton
- coupe et confection soignées.

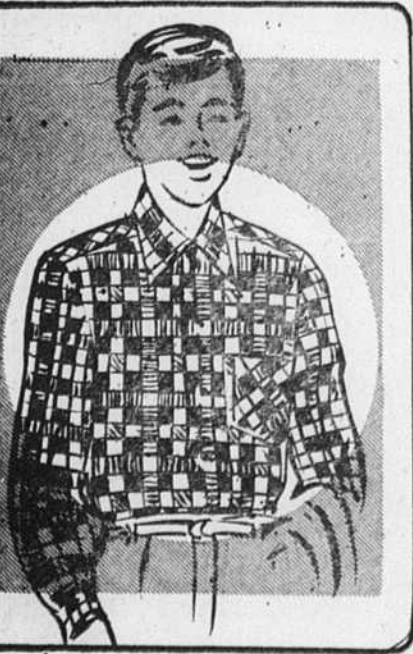
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — ST-CRISTOPHE

Heures d'affaires: 9h. 30 à 5h. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR
JUSQU'A 9H. 30 — le samedi jusqu'à 5h. 30

vente
4as

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

rez-de-chaussée
et mezzanine



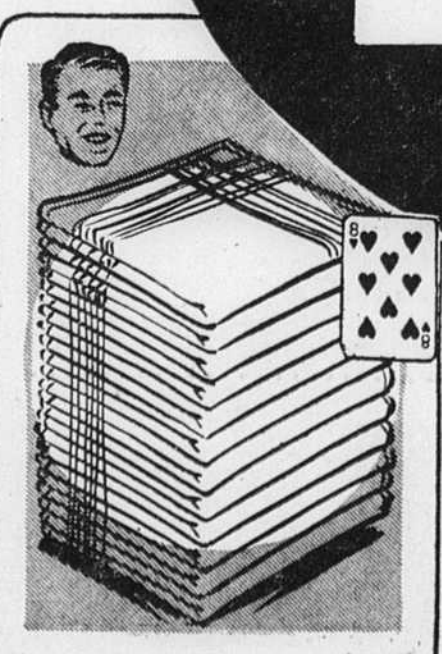
1.79

(prix ord. 1.98)

POUR GARÇONS

CHEMISES EN FINETTE de coton avec carreaux bleu, rouge, vert, brun. Manches longues une pochette. Confection très soignée pour longue durée. Tailles 8 à 16 ans. Achetez-en plusieurs à ce bas prix "4 AS".

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



2400 douzaines de beaux

Mouchoirs

pour hommes et jeunes gens

15½" x 15½"

(prix ord. la douzaine 2.00)

SPECIAL DUPUIS, — la douzaine

1.50

ACHAT SPECIAL! C'est la raison de cette offre incomparable! Faites provision pour des semaines. Belle qualité de coton anglais fin et serré. Bord roulé.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE



4.95

(ord. 5.95 à 7.50)

SOULIERS GARÇONS

Fabrication supérieure en cuir souple brun ou noir. Epaissemes semelles de cuir ou de composition. Tous nouveaux pour automne-hiver. Largeurs variées. Marques "Gee Boy" et autres.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE

Commandes téléphoniques acceptées - Plateau 5151 local 300

Dupuis Frères